

cyberpress.ca
LA PRESSE

COUPE DU MONDE DE SKI ACROBATIQUE AU MONT GABRIEL

ALEXANDRE BILODEAU

SAUVE L'HONNEUR DU CANADA
SPORTS PAGE 7



Alexandre Bilodeau

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE ©



David Aebischer

LE CANADIEN TERRASSÉ PAR LA GASTRO... ET PAR LES RANGERS
SPORTS PAGES 1 À 3



CONDOS FINI LES FOLIES!
À VOS AFFAIRES PAGES 1 À 3

Mon clin d'œil **STÉPHANE LAPORTE**
Avalanche au Colorado. C'est pas de ma faute!
- José Théodore
Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

SOMMAIRE

Amusez-vous!	LECTURES 6
Astrologie du jour	AFFAIRES 5
Décès	AFFAIRES 5
Forum	A 10 et 11
Horaire télévision	LECTURES 4
Loteries	A 6
Monde	A 8
Personnalité	A 12
Petites annonces	AFFAIRES 4 et 5
Poker	SPORTS 7

Météo
Généralement ensoleillé maximum 3, minimum -1, plus de détails en page
SPORTS 8



PRÉDICTIONS
QUE NOUS RÉSERVE L'ANNÉE 2007?
PLUS PAGES 1 À 3

RENTÉE LITTÉRAIRE
LES LIVRES QU'ON A HÂTE DE LIRE
LECTURES PAGES 1 À 3



Janette Bertrand, Patrick Senécal, Élisabeth Vonarburg et Stéphane Bourguignon

DU POKER AUTOMATISÉ AU CASINO DE MONTRÉAL

Loto-Québec confirme vouloir implanter ces nouvelles machines à sous dans tous ses casinos

SIMON GRAVEL

Après des années de tentatives infructueuses, Loto-Québec a trouvé une façon de faire entrer le poker au Casino de Montréal.
« Il est exact que nous sommes intéressés à offrir une machine à

sous de type Texas Hold'Em dans nos casinos, mais l'appareil est en attente de certification à la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) », dit Jean-Pierre Roy, porte-parole de Loto-Québec.
Les nouvelles « machines à sous » n'ont pas besoin de l'auto-

risation du Conseil des ministres, comme c'est le cas pour les jeux de table. « Une fois que la RACJ a certifié la machine, on peut immédiatement la mettre en place. », dit M. Roy.
Les parties de poker Texas Hold'Em se dérouleront à des

tables électroniques, considérées par la loi comme faisant partie de la famille des machines à sous, mais qui s'apparentent davantage à un jeu de table avec croupier automatisé.

► Voir POKER en page A6

Une avalanche piège des automobilistes au Colorado



PHOTO WILL POWERS, AP

Plusieurs véhicules ont été ensevelis sous une énorme coulée de neige, hier, sur une route du Colorado, près de Berthoud Pass, à 3392 m d'altitude. « Nos équipes ont déclaré que c'était la plus grande avalanche qu'elles aient jamais vue », a expliqué Stacey Stegman, porte-parole du département des Transports du Colorado. D'après des témoins, la coulée de neige faisait 30 m de largeur sur 4,5 m d'épaisseur. Sept personnes ont été secourues et une a été transportée à l'hôpital, a-t-elle ajouté en précisant que les sauveteurs avaient lancé des recherches pour retrouver des véhicules, y compris ceux qui pourraient être sortis de la route.

Les parents souhaitent la création d'un « ombudsman de l'élève »

DAPHNÉE DION-VIENS
LE SOLEIL

Pour régler les litiges entre parents et enseignants ou directions d'écoles, la Fédération des comités de parents veut ramener

sur le tapis l'idée de créer un « ombudsman de l'élève ». C'est ce qu'a indiqué au *Soleil* Diane Miron, présidente de la Fédération des comités de parents du Québec.
Cette personne « externe et neu-

tre » pourrait intervenir lorsque des parents réclament des services supplémentaires pour leur enfant. Ou encore lorsqu'ils se plaignent du travail d'un enseignant.

► Voir OMBUDSMAN en page A6

AFGHANISTAN

Un soldat québécois grièvement blessé

ARIANE LACOURSIÈRE

Le caporal François Malboeuf, du Royal 22^e Régiment de Valcartier, a été grièvement blessé aux jambes, hier, alors qu'il patrouillait dans le district de Zhari, près de Kandahar. Les talibans, qui étaient plutôt tranquilles ces dernières semaines, semblent vouloir reprendre les assauts. C'est la deuxième fois en deux jours qu'ils s'en prennent aux forces canadiennes en Afghanistan.

« Le caporal Malboeuf patrouillait à bord d'un véhicule blindé de type Bison dans le district de Zhari quand un engin a explosé non loin de son camion. Nous ignorons si c'est la déflagration directe ou le choc en résultant qui l'a blessé », a déclaré le capitaine Richard Langlois, du ministère de la Défense. Le caporal Malboeuf été rapidement évacué par voie aérienne et transporté à l'hôpital canadien de Kandahar.

► Voir SOLDAT en page A4

Faites **bonne impression** avec le coffret numérique

chaque coffret comprend:

100 Photos numériques format 4"X6"

+3 Agrandissements 8"X10"

+1 CD de vos photos archivées

49\$ chaque coffret

Achetez **2** coffrets et obtenez le **3^e gratuitement**

L.L.Lozeau
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE
6229, St-Hubert | 514.274.6577
Montréal (Québec) | www.lozeau.com

lozeau.com accord D Desjardins METRO Valide jusqu'au 20 janvier 2007

Nous imprimons sur du papier de qualité Crystal Archive FUJIFILM



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE ©

Le président de la section Chomedey-de-Maisonville de la Société Saint-Jean-Baptiste, Yvan Bombardier, personnifiait le premier gouverneur de Montréal lors d'une cérémonie commémorant les 364 années de la croix du mont Royal. À ses côtés, Marie-Ève Caya-Prince incarnait Jeanne Mance.

Procession en mémoire de Paul de Chomedey de Maisonneuve

Une nouvelle tradition sur le mont Royal

MARIO GIRARD

Une nouvelle tradition montréalaise est née! Dorénavant, le 6 janvier, une procession soulignera la mémoire du premier gouverneur de Montréal, Paul de Chomedey de Maisonneuve, et la présence symbolique de la croix du mont Royal.

La première commémoration, hier, a commencé par un messe dans l'une des chapelles de la basilique Notre-Dame. Puis les quelques dizaines de participants ont entrepris une longue marche vers le sommet du mont Royal.

Un arrêt a eu lieu à l'Hôtel-Dieu, fondé par Jeanne Mance. On s'est alors recueilli un instant sur les ossements de l'héroïne, dans la crypte de la chapelle des sœurs hospitalières Saint-Joseph.

Pour l'occasion, Yvan Bombardier, président de la section Chomedey-de-Maisonville de la Société Saint-Jean-Baptiste et instigateur de la manifestation, avait enfilé un costume rappelant l'allure du célèbre fondateur de Ville-Marie. Il était accompagné de Marie-Ève Caya-Prince, qui, de son côté, personnifiait Jeanne Mance.

« Dans ces temps où l'on parle

d'accommodements raisonnables et que l'on devient déraisonnable, il me semble qu'il est important qu'on souligne notre histoire, que l'on revalorise nos traditions et que nous soyons fiers de qui nous sommes, a déclaré Yvan Bombardier. Si on oublie ces détails de notre histoire, on perd notre identité. »

Cet hommage à la croix du mont Royal servira dorénavant à offrir un message particulier, selon Yvan Bombardier. « Dans les écoles, on a retiré les croix, mais on permet le port du kirpan, dit-il. Tout comme on a

transformé nos sapins de Noël en arbres de vie. Nos traditions se perdent et les plus jeunes perdent la carte avec tout cela. »

Yvan Bombardier n'a pas hésité à faire cette longue marche avec, sur ses épaules, une lourde croix de bois rappelant celle que le gouverneur de Ville-Marie a plantée sur le plus haut sommet de la ville il y a 364 ans.

« Si je l'ai fait, c'est pour rappeler que de Maisonneuve était le grand juge de Montréal à son époque et qu'il ne tolérait pas l'ivrognerie, le blasphème, les jeux de hasard et la vente d'eau de

vie aux indigènes, dit-il. Quand on regarde le gouvernement, aujourd'hui, on se rend compte qu'il contrôle les jeux de hasard et la vente d'alcool. »

C'est le 6 janvier 1643, jour de l'Épiphanie, que Paul de Chomedey de Maisonneuve a érigé une croix sur le mont Royal. Le gouverneur et protecteur de la future ville de Montréal avait promis de la faire si ses colons survivaient à une terrible inondation. « L'eau avait commencé à monter le 24 décembre et, le 25, elle s'est arrêtée au pied de la palissade », rappelle Yvan Bombardier.

POUR LIMITER LES ANOMALIES GÉNÉTIQUES

Des médecins veulent généraliser l'amniocentèse

MARIANE LACOURSIÈRE

La Société des obstétriciens gynécologues du Canada recommandera le mois prochain que toutes les Canadiennes enceintes puissent avoir accès aux tests d'amniocentèse. Actuellement, seules les femmes âgées de 35 ans et plus peuvent subir ces examens, qui permettent de dépister les anomalies génétiques des fœtus, comme la trisomie 21.

Pour réaliser une amniocentèse, les médecins introduisent à travers le ventre de la mère une aiguille afin de prélever du liquide amniotique, qui est ensuite analysé pour révéler des données sur le code génétique des bébés.

« Nous voulons que les jeunes femmes aient accès à ces tests pour qu'elles aient le choix de mettre un terme à leur grossesse si elles apprennent que leur bébé a des anomalies génétiques », explique le vice-président directeur de la SOGC, André Lalonde.

Jusqu'à maintenant, les amniocentèses n'étaient pratiquées que sur les Canadiennes de 35 ans et plus pour des raisons de sécurité. « C'est que les risques de perdre un bébé en subissant ce test est d'environ 1 sur 200. Chez les femmes de moins de 35 ans, les probabilités d'avoir un fœtus avec des anomalies génétique est d'environ 1 sur 200. Ça ne vaut donc pas la peine de risquer une amniocentèse », explique la D^{re} Geneviève Roy, professeure adjointe clinique au département de gynécologie de l'hôpital Saint-Luc.



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE ©

La Société des obstétriciens gynécologues du Canada recommandera que toutes les Canadiennes enceintes puissent avoir accès aux tests d'amniocentèse. Actuellement, seules les femmes de 35 ans et plus peuvent subir ces examens.

Mais une récente étude de l'American College of Obstetricians and Gynecologists (ACOG) vient de changer la donne. Cette recherche, publiée la semaine dernière, démontre que les risques de perdre un fœtus lors d'une amniocentèse sont bien moindres qu'on ne le croyait. Les dangers seraient si minimes que

l'ACOG va jusqu'à proposer que les amniocentèses soient pratiquées d'emblée sur toutes les femmes enceintes.

Mais la SOGC est plus prudente. « Des tests plus simples, comme des prises de sang et des clartés nucales, devraient tout d'abord être réalisés. Si les résultats sont inquiétants, les gynéco-

logues proposeraient ensuite une amniocentèse à leur patiente », explique le D^r Lalonde. Les jeunes femmes enceintes se soumettent déjà à ces examens dans plusieurs provinces canadiennes, dont le Québec. Quoique assez précis, ils n'ont toutefois pas le même degré de fiabilité que l'amniocentèse. Selon le D^r Lalonde, généra-

liser l'amniocentèse permettrait aussi de réduire les risques liés à l'avortement. Puisque cet examen peut être réalisé assez tôt pendant la grossesse, soit vers la 13^e semaine, les femmes qui ne voudraient pas mettre au monde un enfant trisomique pourraient se faire avorter rapidement. « Présentelement, les jeunes femmes doivent attendre à leur première échographie, à la 18^e semaine de grossesse, pour voir si leur enfant est en bonne santé. Si elles ont un enfant malade et qu'elles ne veulent pas le mettre au monde, elles doivent subir un avortement tardif, ce qui est plus risqué », reconnaît la D^{re} Roy.

Mais répandre l'amniocentèse n'a pas que de bons côtés. « Cela va sûrement amener plus d'avortements, ce qui va susciter de nombreux débats éthiques. Les mouvements pro-vie et pro-choix devraient se faire entendre », prévient le D^r Lalonde.

Le président de Campagne Québec-Vie, Luc Gagnon, se positionne déjà contre cette recommandation de la SOGC. « Nous nous opposons contre tout test du genre qui mène vers un eugénisme, qui mène à l'élimination d'enfants jugés anormaux », critique-t-il.

Guy Bourgeault, professeur de bioéthique à l'Université de Montréal, croit que, au-delà du débat sur l'avortement, la systématisation de l'amniocentèse amènera plusieurs débats. « Par exemple, qu'entend-on par "enfant normal"? Quelle place faisons-nous aux gens anormaux dans notre société? On pourra se poser la question. »

DRÔLE D'HIVER



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Le chef du Parti vert, Scott McKay, déguste un cornet de crème glacée sur le mont Royal, tout en adressant son message aux médias: le gouvernement québécois et l'opposition ont une «crédibilité zéro» dans la lutte contre les changements climatiques.

De la crème glacée en janvier

MARIO GIRARD

Les membres du Parti vert du Québec ont profité du temps doux d'hier pour organiser un pique-nique où la crème glacée était à l'honneur. Pour le chef du parti, Scott McKay, c'était l'occasion de critiquer l'inaction du gouvernement québécois et de l'opposition dans la lutte contre les changements climatiques.

« MM. Charest et Boisclair ont déjà été, dans des gouvernements précédents, ministres de l'Environnement, a-t-il dit. Au moment d'occuper ces postes clés, ils se sont traînés les pieds. Et maintenant que ça devient un sujet alarmant et grave, ils changent

leur fusil d'épaule. Ils veulent nous faire croire à leur conversion. Quand on regarde les gestes accomplis dernièrement par M. Charest, moi, je dis qu'ils ont une crédibilité zéro. »

« Ce que nous connaissons actuellement n'est pas un événement épisodique. C'est une tendance qui se maintient et, pire encore, qui s'accélère. On prévoit que l'année 2007 sera la plus chaude de l'histoire. »

Même si le ton de cette rencontre se voulait ironique, Scott McKay prend très au sérieux les phénomènes météorologiques auxquels nous assistons. « Ce que nous

connaissons actuellement n'est pas un événement épisodique, dit-il. C'est une tendance qui se maintient et, pire encore, qui s'accélère. On prévoit que l'année 2007 sera la plus chaude de l'histoire. »

Mais, pour le chef du Parti vert au Québec, il n'est pas trop tard pour agir. « À condition qu'on agisse de façon ferme, de manière cohérente, dit M. McKay, on a

une fenêtre d'opportunité pour éviter les pires conséquences des changements climatiques. Il ne faut pas rater ce train-là. »

Selon un sondage SOM publié récemment par *La Presse*,

90 % des Québécois sont convaincus des dangers liés aux changements climatiques. Pourtant, cette préoccupation ne se reflète pas dans le vote

vert. Scott McKay comprend ce phénomène.

« D'autres sondages disent qu'environ 30 % des Québécois ont un jour envisagé de voter vert. Et quand on leur a demandé pourquoi ils ne l'avaient pas fait, ils ont répondu qu'ils avaient l'impression de perdre leur vote. Tout cela à cause d'un système démocratiquement désuet. De plus, les gens ont encore l'impression que le Parti vert ne se limite qu'à l'environnement. Grâce à la plateforme que je m'apprete à présenter, je vais prouver que notre parti a une vision plus large que cela. »

L'hiver est à l'envers

MARIO GIRARD

Finalement, Jean-Pierre Ferland avait vu juste quand il a signé sa chanson *Je reviens chez nous*, en 1968. « Ma mie l'hiver est à l'envers, ne t'en retourne pas dehors, le monde est en chamaille, on gèle au sud, on sue au nord », écrivait-il dans un élan quasi prémonitoire.

Le week-end a commencé avec une météo hors de l'ordinaire. À Montréal, alors qu'une pluie printanière a débarrassé la ville des dernières traces de neige, le mercure est monté jusqu'à 11° en après-midi.

Ce temps doux continue de faire des ravages dans certains secteurs. À Sainte-Anne-de-la-Pérade, les activités de pêche au poulamon ont été interrompues pour le week-end. La glace, devenue trop mince à cause de la pluie et du temps doux, constitue maintenant un danger pour les pêcheurs.

De leur côté, les pomiculteurs de la Montérégie craignent que le scénario désastreux de 1981 ne se répète. Cette année-là, plusieurs producteurs avaient perdu le tiers de leurs pommiers en raison des trop grandes variations de température.

Ces écarts sont un fléau pour les pommiers. Le dégel précoce des racines fait grimper la sève dans le tronc. Si la température chute sous le point de congélation quelques jours plus tard, la sève se trouve bloquée dans le tronc. Une chambre d'air se crée entre l'arbre et l'écorce et, au moment du dégel, l'arbre s'assèche et meurt.

À Ottawa, une autre crainte habite les citoyens. Le canal Rideau refuse de se transformer en la plus longue patinoire au monde. À quelques semaines de l'ouverture de Bal de neige, la 37^e saison de patinage est compromise.

Pour les golfeurs, c'est toutefois le bonheur. Ils sont été très



PHOTO JONATHAN ERNST, REUTERS

De passage à Washington hier après-midi, un couple de Springfield, en Virginie, profite du temps doux pour pique-niquer dans un parc de la capitale américaine.

nombreux hier à envahir les terrains de la province. Au club de Napierville, on s'attend à recevoir plusieurs joueurs aujourd'hui.

À New York, où un temps plus que doux s'est installé depuis quelques jours, on a établi un

nouveau record. En effet, la chute de neige la plus tardive de l'histoire de cette ville était survenue le 4 janvier 1878. Avec les 21° enregistrés hier, ce n'est pas demain que les New-Yorkais sortiront les pelles.

Pendant ce temps, au Colorado, secoué par de sérieuses avalanches, une troisième tempête de neige s'est abattue sur la région en trois semaines. La ville de Denver a été recouverte de 20 cm de neige vendredi.

— avec la Presse Canadienne

Les Canadiens se définissent à travers la météo

JAMES KELLER
PRESSE CANADIENNE

HALIFAX — L'hiver canadien typique, avec ses froids rigoureux et ses tempêtes blanches, a continué de briller par son absence ce week-end, pendant que de douces températures printanières trompaient les normales saisonnières de janvier.

Mais si plusieurs se réjouissent d'un tel répit hivernal, d'autres se questionnent sur l'impact que de telles conditions météorologiques pourraient

avoir sur l'identité nationale canadienne.

Les météorologues prédisent que l'année 2007 sera la plus chaude jamais observée, mais les Canadiens, qui ont déjà troqués leurs gros manteaux pour leurs vestes d'automne, n'ont vraisemblablement pas besoin d'experts pour leur faire comprendre que quelque chose ne tourne pas rond.

Même si les conditions météorologiques se font graduellement plus chaudes, les Canadiens ne devraient pas voir dans l'état actuel des choses une nouvelle

réalité hivernale, prévient David Philips, météorologue en chef chez Environnement Canada.

« On ne peut pas utiliser cela comme une prévision; on ne peut pas dire que dorénavant les hivers seront doux. »

« Vous ne pouvez pas utiliser cela comme une prévision; vous ne pouvez pas dire que dorénavant les hivers seront doux, note-t-il. Je pense plutôt qu'il

s'agit en fait d'un aperçu de ce que seront les hivers normaux en 2030 ou en 2040. »

Selon David Philips, plusieurs facteurs ont vraisemblablement contribué à l'étrange hiver que nous vivons cette année. Parmi ceux-ci se trouve El Niño, ce courant marin

chaud cyclique qui amène au Canada les conditions météorologiques plus douces habituellement réservées aux États-Unis.

Mais Selon Bill Gough, météorologue à Toronto, ces saisons plus douces pourraient changer la façon dont les Canadiens s'identifient aux hivers typiquement difficiles.

« Je crois que nous nous définissons à travers la météo: c'est la première chose dont il est question dans nos conversations », fait-il remarquer.

« Si vous regardez dans la littérature, Margaret Atwood a cette théorie voulant que l'identité canadienne soit liée à la survie. Cela devient moins vrai. Il est de plus en plus facile de survivre. »



PHOTO YVES GEMUS, CP

Le caporal François Malboeuf, de Valcartier, a été grièvement blessé hier, quand une bombe de forte puissance a explosé au bord de l'autoroute 1, à environ 3 km du village de Howz-e Madad.

Un soldat québécois grièvement blessé

SOLDAT

suite de la page A1

« Il a été gravement blessé, mais on ne craint pas pour sa vie », a assuré le capitaine Richard Chamberland, de la base de Valcartier. Les blessures du soldat seraient toutefois assez importantes pour que le personnel médical envisage de faire soigner le caporal en Allemagne.

Selon la lieutenant Sue Stefko, du ministère de la Défense, pour que l'explosif ait réussi à endommager le véhicule blindé et à blesser le caporal Malboeuf, sa force devait être considérable. L'engin avait été placé au bord de l'autoroute 1, à environ 3 km du village de Howz-e Madad. C'est là que les forces canadiennes sont regroupées pour procéder à l'opération Baaz Tsuka, qui vise à éliminer la résistance talibane dans la région.

Les insurgés sont toujours là

« Plusieurs talibans ont déjà quitté la région. L'endroit est devenu plus sécuritaire pour vivre et travailler. Toutefois,

les insurgés sont toujours là », affirme la lieutenant Stefko.

Vendredi, une vingtaine de talibans ont attaqué les soldats canadiens et afghans avec des mortiers, des roquettes et des grenades, dans le district de Panjwahi. Le combat a duré 45 minutes mais n'a fait aucune victime du côté canadien. Un avion F-16 a dû intervenir pour chasser les insurgés. Au moins deux d'entre eux sont morts.

Le même jour, un attentat suicide a blessé cinq soldats de l'OTAN dans l'est du pays. Un camion rempli d'explosifs a foncé sur un poste de combat en construction. Voyant le véhicule s'approcher, les soldats de l'OTAN ont fait feu dans sa direction. Mais le camion s'est écrasé sur la barrière du poste et a explosé, blessant des soldats.

En 2006, plus de 110 attentats suicide ont eu lieu en Afghanistan, contre une vingtaine en 2005. Quelque 4000 personnes sont mortes dans des violences en 2006, l'année la plus meurtrière depuis la chute du régime des talibans, en 2001.

— Avec la Presse Canadienne

MISSION CANADIENNE EN AFGHANISTAN

Stéphane Dion prépare un plan de réorganisation

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Stéphane Dion travaille actuellement à un plan de réorganisation de la mission militaire canadienne en Afghanistan, a-t-il indiqué récemment dans une interview accordée à Sun Media.

Dans ses propos, publiés hier, le nouveau chef libéral donne peu de détails sur ses intentions, si ce n'est que son plan permettrait d'affecter des soldats canadiens dans d'autres régions du monde.

M. Dion déclare que le plan libéral se situera entre ce qu'il appelle « l'approche aveugle » du premier ministre Stephen Harper et la vision « déshonorante » du chef néo-démocrate, Jack Layton, qui voudrait retirer les troupes canadiennes d'Afghanistan.

« Si un État n'est pas fonctionnel et que la moitié de son économie est illicite (...), peu importe le nombre de soldats qui s'y trouvent, peu importe l'argent qui y est investi, je crois qu'il s'agit d'une erreur, a affirmé M. Dion. Vous devez travailler avec le monde. Si nous sommes coincés en Afghanistan, nous ne pouvons pas nous rendre aussi utiles que nous le pourrions ailleurs. Alors le Canada va faire sa part, mais sa part en tant que partenaire dans un problème qui va au-delà de l'Afghanistan. »

D'autres missions

Le chef de l'armée canadienne, le général Rick Hillier, a récemment reconnu que les forces canadiennes ont tellement d'obligations à respecter en Afghanistan qu'elles ne peuvent accepter de participer à d'autres missions internationales.

La stratégie des libéraux permettrait au pays de participer à des missions dans d'autres régions du monde, a soutenu Stéphane Dion, évoquant la Somalie, Haïti, le Liban et le Darfour.

La mission canadienne en Afghanistan a souvent fait les manchettes en 2006, une part de la population n'étant pas convaincue de son bien-fondé. Pas moins de 36 soldats canadiens y sont morts l'an dernier.

Crédit d'impôt

Par ailleurs, le chef libéral a estimé que Stephen Harper devrait abandonner son idée de réduire de nouveau la taxe sur les produits et services (TPS) pour favoriser plutôt un crédit d'impôt encourageant les comportements écologiques.

La plateforme libérale consacrerait 10 milliards de dollars en six ans pour atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre prévus au protocole de Kyoto, alors que le projet de réduction de la TPS d'un point de pourcentage coûtera environ 5,5 milliards par année.



PHOTO JONATHAN HAYWARD, PC

Le nouveau chef libéral, Stéphane Dion, a entrepris de préparer la plateforme électorale de son parti.

« Le gouvernement doit aider les gens à annuler les coûts supplémentaires liés à l'adoption de produits plus écologiques, et les gens feront alors des économies, a-t-il déclaré à Sun Media. Ils auront de véritables réductions d'impôt au cours des années puisqu'ils vont économiser de

« Si nous sommes coincés en Afghanistan, nous ne pouvons pas nous rendre aussi utiles que nous le pourrions ailleurs. »

l'argent sur leur facture d'électricité où à la pompe. Ce sera bon pour leur portefeuille et bon pour la planète. »

Stéphane Dion favorise aussi la mise sur pied d'un programme fiscal qui encouragerait les industries à mettre au point de nouvelles technologies vertes qui pourraient être exportées dans le monde.

Les territoires arctiques

Par ailleurs, le chef libéral croit que le Canada devrait redoubler d'efforts pour faire valoir sa souveraineté sur les territoires

arctiques, quitte à avoir recours aux canaux diplomatiques et juridiques.

La propriété canadienne du passage du Nord-Ouest est notamment contestée par plusieurs pays, y compris les États-Unis. Avec le réchauffement de la planète et le dégel de certains territoires arctiques, ce passage pourrait s'ouvrir et devenir un enjeu d'importance dans les prochaines décennies.

Selon M. Dion, la meilleure façon d'en réclamer la propriété est de démontrer que le Canada prend soin de la région. « Si nous voulons que notre souveraineté soit respectée, la principale marche à suivre est de montrer au monde que nous sommes de bons gardiens de l'Arctique », a-t-il indiqué.

Malgré tout, le chef libéral croit que le principal enjeu des prochaines élections fédérales ne sera pas l'environnement, mais bien l'économie. « Ce que nous observons n'est pas un changement vers une nation composée d'amoureux de la nature, a-t-il commenté. Ce que nous observons est le sentiment que la croissance économique que nous vivons n'est pas durable — la plupart des gens comprennent cela. »

Des contribuables refusent de financer la guerre

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Depuis 1987, l'écrivain Serge Mongeau doit environ 1000 \$ à l'Agence du revenu du Canada (ARC). Celui qui a popularisé le concept de la simplicité volontaire au Québec se décrit comme un « objecteur de conscience fiscal ».

Refusant que ses impôts servent à financer la guerre, notamment en Afghanistan, Serge Mongeau remplit sa déclaration de revenus en excluant les dépenses militaires engagées par le gouvernement fédéral. « Je retire la portion consacrée à la Défense et les subventions accordées à l'industrie militaire. Chaque année, cela représente de 7 à 10 % du budget global », explique-t-il. Ainsi, s'il doit payer une somme annuelle de 500 \$, M. Mongeau enverra plutôt un chèque de 450 \$. Une lettre, dans laquelle il explique son point de vue, accompagne toujours sa déclaration.

Depuis 1987, Serge Mongeau a cofondé Nos impôts pour la paix, un mouvement qui recueille l'argent non payé et le place dans un « fonds pour la paix », aujourd'hui riche de 13 000 \$. Son raisonnement a toutefois peu d'échos à l'Agence du revenu. « Les contribuables n'ont pas l'option de choisir où vont leurs impôts », rappelle Ariane Boyer, porte-parole de l'ARC.

Pour récupérer l'argent, le gouvernement fédéral peut le déduire des remboursements de TPS. Il lui arrive parfois de faire un prélèvement sur le salaire ou les revenus de retraite. Dans certains cas, il peut y avoir une saisie d'argent directement dans le compte bancaire.

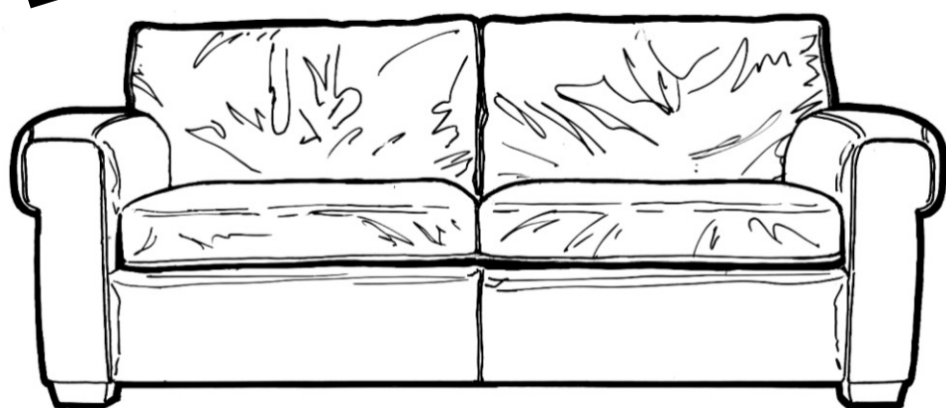
L'organisme, qui compte à peine une trentaine de membres au Québec, attire surtout les retraités et les travailleurs autonomes. Comme l'impôt des salariés est prélevé à la source, ces derniers peuvent difficilement participer au mouvement. Même s'il reconnaît le caractère illégal de sa démarche, M. Mongeau dit exercer son droit légitime à la désobéissance civile. « Certes, le mouvement aurait plus de sens s'il y avait plus de participants. Mais c'est une question de principe, affirme-t-il. Dans le contexte actuel, c'est une façon de marquer notre opposition à la guerre en Afghanistan ».

LE TEMPS DES SOLDES EST DE RETOUR CHEZ Patrimoine

15% à 40%
de réduction sur mobiliers et accessoires démonstrateurs sélectionnés.

Entamez l'année en beauté. Venez profiter du grand solde d'inventaire Patrimoine pour cajoler votre intérieur.

Laissez-vous tenter.



Maison de Meubles Patrimoine

3932, Autoroute 440 Ouest (angle Curé-Labelle) Laval (Qc) H7T 2P7 • 450.687.6867

RITCHIES
ENCHÈRES



Ethel Seath, Cab Stand in Phillips Square
vendu 267 000 \$ le 20 novembre 2006

Nous acceptons présentement les consignations pour notre prochaine

VENTE D'ŒUVRES CANADIENNES IMPORTANTES

Notre spécialiste en art canadien sera à Montréal la semaine du 15 janvier

Pour prendre un rendez-vous pour une évaluation gratuite, veuillez contacter Julie Dessureault à notre galerie montréalaise.

1980 RUE SHERBROOKE O. SUITE 100,
MONTRÉAL, QUÉBEC CANADA H3H 1E8
T 514.934.1864 F 514.934.1860
E jdessureault@ritchies.com

www.ritchies.com

3452619A



STÉPHANE LAPORTE

COLLABORATION SPÉCIALE

Venez voir mon blogue! cyberpresse.ca/laporte

CHRONIQUE

Un chat à la fenêtre

Bécaud regarde dehors. Installé devant la fenêtre du bureau, mon chat surveille les oiseaux. Quand un moineau se pose sur une branche de l'arbre, Bécaud se lève sur ses pattes arrière et frotte la fenêtre avec ses pattes avant. On dirait Rocky. Prêt à se battre. L'oiseau finit par décoller, et Bécaud se calme, son travail de gardien accompli.

Bécaud ne va jamais dehors. Binette, sa mère, y allait. Une fois, elle n'est jamais revenue. Alors on a décidé que Bécaud serait un chat d'intérieur. Ça me brise un peu le cœur. J'aurais bien aimé que Bécaud puisse se rouler dans le gazon, courir après les taons, renifler les fleurs et se faire dorer le poil au soleil. Tous mes chats ont connu ça. Mais le chagrin de la disparition de Binette nous retient de laisser Bécaud vadrouiller. Si Bécaud ne revenait pas, on s'en voudrait trop.

On a bien pensé le promener avec une laisse. Mais un chat en laisse, c'est triste. On dirait un prisonnier. Et son cou est tellement petit, on aurait peur de le briser. Donc, Bécaud reste dans la maison.

Et c'est à la fenêtre qu'il a vu le printemps, l'été, l'automne et presque l'hiver. Il a bien vu

la neige tomber quelquefois. Il essayait de l'attraper avec sa patte. Ça semblait l'amuser. Mais le lendemain, il a dû croire qu'il avait rêvé, car il n'y en avait déjà plus.

Bécaud a beau ne jamais aller dehors, quand il est assis devant sa fenêtre, on dirait que le monde lui appartient. Un écureuil s'approche du jardin et son poil se hérissé. Il veut lui faire peur. L'écureuil s'en fout. Il sait bien que le chat est dans la maison puisque, dehors, ça

se sentir importants. Du simple fait d'avoir vu. Et ils le sont tellement que *Time Magazine* a nommé personnalités de l'année tous ces minous branchés sur YouTube.

Tous ces gens qui se montrent des trucs à regarder sont les rois de l'année. Plus besoin d'aller dehors pour accomplir quelque chose. On peut rester devant la fenêtre de YouTube et rejoindre les Jean-Paul II, les Kennedy et les Gandhi.

Le monde entier est en train

de devenir un gros chat d'intérieur. En train de regarder la planète se réchauffer sur son ordinateur. Des pays brûler et des stars se baigner. Sans bouger. En hérissant parfois le poil, quand il est scandalisé. En croyant que ça va changer quelque chose de l'autre côté.

Peut-être. Peut-être que tous ces yeux braqués sur ce qui se passe dehors vont devenir la conscience du monde et que l'extérieur va se civiliser. S'améliorer. Mais, pour

l'instant, les personnalités de l'année ressemblent plus à des voyeurs attirés par tout ce qui fait du bruit. Par tout ce qui est cochon ou dégueu. La société ne s'améliore pas. Elle est juste mieux équipée pour profiter de la vue.

Au Moyen-Âge, on allait sur la grande place regarder les pendaisons. Et ceux qui étaient en arrière ne voyaient pas grand-chose. Aujourd'hui, tout le monde a tout bien vu sur le Web. À l'abri. Comme Bécaud derrière sa fenêtre. Sans risque d'être poussé, écrasé, blessé ou tué. On vit la violence par personne interposée. Allongé sur le calorifère, on a pu se rendormir après. Rassuré. Le méchant oiseau est parti au ciel.

Tout est parfait. Et tout le restera, jusqu'au jour où un oiseau beaucoup plus méchant et beaucoup plus gros foncera dans la fenêtre et qu'elle éclatera sur nous, se vengeant de toutes ces années où nous n'avons rien fait. Où nous n'avons fait que regarder en nous croyant les plus fins. Comme un chat à la fenêtre.

Au Moyen-Âge, on allait sur la grande place regarder les pendaisons. Et ceux qui étaient en arrière ne voyaient pas grand-chose. Aujourd'hui, tout le monde a tout bien vu sur le Web. À l'abri.

ne sent pas le chat. Alors il fait sa petite affaire. Mais Bécaud ne le quitte pas des yeux. Sa queue bouge de droite à gauche. Il monte la garde comme si, seulement en regardant, il pouvait influencer ce qui se passe dehors. Comme si c'était son territoire. Son royaume. Même s'il n'y a jamais mis les pattes.

Il est convaincu que si l'écureuil finit par s'en aller, c'est à cause de sa présence de l'autre côté de la vitre. De son influence. De sa supréma-

penser à nous devant YouTube.

Dès qu'il se passe quelque chose dans le monde, qu'un despote soit pendu, qu'un mamelon sorte le bout du nez, que quelqu'un tombe, fausse, se trompe ou délire, on court le voir sur YouTube. Parce que, avant nous, un chat plus rapide que nous a mis ce qu'il a vu à une autre fenêtre, celle de la télé ou celle de la lentille de sa caméra, dans la fenêtre de YouTube. Pour que tous les chats de la planète puissent le voir et



SUR MON BLOGUE CETTE SEMAINE

MARDI 2 JANVIER 2007

FAMILLE, BOUFFE, CADEAUX ET BYE BYE
Les gars ont travaillé fort. Guy m'a dit qu'ils ont remis leur cassettes à 17h. Six heures avant la diffusion. C'est ça quand on reçoit le Québec en entier. On est dans ses fourneaux jusqu'à la dernière minute.

MERCREDI 3 JANVIER 2007

LE RONANCIEMENT MINISTÉRIEL DE STEPHEN HARPER
La belle Rona ne sera pas exclue du conseil des ministres, elle héritera des affaires intergouvernementales. Bref, c'est le plan de carrière de Stéphane Dion, mais à l'envers.

VENDREDI 5 JANVIER 2007

LES FRANÇAIS CHERCHENT LA NEIGE
Si vous voyez un Français, ce week-end, faites une bonne action. Amenez-le au Biodôme, photographiez-le dans la section arctique. Avec les pingouins. Qu'il puisse dire à son retour aux frangins: «J'ai donné la main aux manchots. J'ai vaincu le froid. Appelez-moi Agaguk Dupont!»

Réagissez au blogue de Stéphane Laporte: www.cyberpresse.ca

Matelas BONHEUR

VENTE MASSIVE D'INVENTAIRE

SIMPLE, DOUBLE GRAND ET TRÈS GRAND FORMAT

PRIX FANTASTIQUES

- MISMATCH
- MODÈLES DE PLANCHER
- SURPLUS D'INVENTAIRE

CE QUE VOUS VOLEZ NOUS L'AVONS... ET BIEN MOINS CHER!			
VOICI QUELQUES EXEMPLES:			
POSTURE DELUXE FERME Double ens. 3 pièces 549\$	Posturepedic BONHEUR SUPREME PATEAU COUSSIN Grand format ens. 3 pièces 649\$	Double ens. 3 pièces 829\$	Grand format ens. 3 pièces 899\$
MAXI FERME C. O. Double ens. 3 pièces 599\$	Perfect Sleeper EURO PATEAU VISCO C. O. Grand format ens. 3 pièces 639\$	Double ens. 3 pièces 879\$	Grand format ens. 3 pièces 959\$
520 S EUROPLATEAU Grand format ens. 3 pièces 899\$	MatTech Très grand format ens. 5 pièces 1199\$	620 P PATEAU COUSSIN Ressorts ensachés Grand format ens. 3 pièces 1299\$	
MATELAS SIMPLES		LIT AJUSTABLE	
110F RESSORTS SEMI-FERME Double ens. 3 pièces 129\$	330F Double ens. 3 pièces 169\$	À partir de 999\$*	
Grand format ens. 3 pièces 2199\$*	Posturepedic COLLECTION PRIVÉE ULTRA LUXURY EUROPLATEAU COUSSIN Ferme ou moelleux	Très Grand format ens. 5 pièces 2699\$*	1349\$*

NOUS PAYONS LES 2 TAXES* OU 36 VERSEMENTS ÉGAUX SANS FRAIS NI INTÉRÊTS

* Tous les prix incluent les deux taxes payables et l'équivalent de la TPS et de la TVQ en rabais. Sur les modèles sélectionnés. Quantités limitées. Voir les détails en magasin. Photos à titre indicatif seulement.

• Service personnalisé • Prix garantis • Livraison gratuite • Nous ramassons votre vieux matelas mattcanada.com

15 MAINTENANT MAGASINS

- AHUNTSIC 1448 rue Fleury E.
- BLAINVILLE 757 boul. Curé-Labelle
- BRASSARD 6050 boul. Taschereau O.
- CHATEAUGUAY 152 boul. St-Jean Baptiste
- LACHENAIE 1313 Montée Masson
- LASALLE 1734 boul. Dollard
- LAVAL 1860 boul. le Corbusier
- MONTRÉAL 5164 avenue du Parc
- N.D.G. 5201 rue Sherbrooke O.
- OUEST DE L'ÎLE 15 634 boul. Gouin O.
- REPENTIGNY 85 boul. Brien
- ST-EUSTACHE 117 boul. Arthur-Sauvé
- ST-JÉRÔME 30 rue Bélanger
- ST-LÉONARD 5836 boul. Métropolitain E.
- VAUDREUIL 980 av. Saint-Charles

3451072

Matelas BONHEUR

TOUS LES MATELAS PEUVENT ÊTRE ACHETÉS SÉPARÉMENT
• MATELAS SUR MESURE AUSSI DISPONIBLES

meublez votre maison avec

l'art Italien...

20% d'escompte sur tous les meubles dans notre galerie contempo

design génial, qualité remarquable, vrai art italien...

- Calligaris • Natuzzi
- Italsofa • Ferretti • A.L.F Dafre

*Photos peuvent varier.

Casa Vogue

depuis 1972

maison de meubles

8260 boul. Saint-Michel, Montréal (sortie Saint-Michel au nord de la Métropolitain)
Tél.: 514.722.5828 / 1 866.722.5828 www.casavogue.ca

SUITES DE LA UNE

Du poker automatisé au Casino de Montréal

POKER

suite de la page A1

Des jeux comme le baccara et la roulette, jadis interdits par le Code criminel canadien, ont dû être approuvés par le gouvernement avant d'être offerts dans les casinos du Québec.

Loto-Québec ne s'est jamais caché de vouloir profiter de la manne du poker, mais le manque d'espace au Casino de Montréal et, surtout, la lenteur de la progression du dossier au gouvernement l'en ont empêchée jusqu'à maintenant.

À la Régie des alcools, des courses et des jeux, on attend le résultat des analyses du Laboratoire de certification et de vérification des appareils de jeux, qui doit s'assurer que le nouvel appareil est conforme aux règlements.

Le Texas Hold'Em est la variante de poker de loin la plus populaire. Il ne ressemble qu'en apparence aux formes de poker déjà offertes par les casinos québécois. Le Hold'Em n'a rien à voir non plus avec les appareils de vidéopoker, avec leur taux de retour minimum de 83 %. Les parties de Hold'Em se déroulent



PHOTO FOURNIE PAR POKERAUTOMATION.COM
Des tables de poker Texas Hold'Em avec croupier automate semblables à celle-ci pourraient bientôt être installées au Casino de Montréal, puis dans ceux du Lac-Leamy et de Charlevoix.

entre joueurs. Le casino fournit seulement la table de jeu et le croupier. Le casino impose un taux horaire aux joueurs ou prélève un pourcentage sur les mises. Un mauvais joueur de Hold'Em peut très bien obtenir un retour nul sur l'argent misé.

La chance joue également un rôle.

Pour les gens de la Santé publique, ce n'est pas a priori un progrès de voir Loto-Québec se lancer dans le poker. On craint que sa légalisation n'entraîne une augmentation des problèmes de

jeu pathologique, comme cela est arrivé avec les appareils de loterie vidéo.

Bonne nouvelle pour les joueurs

Les joueurs accueillent la nouvelle favorablement. « Ça ressemble au poker en ligne, mais on ne peut jouer qu'à une table », dit Jean-Philippe Piquette, habitué à jouer à plusieurs tables simultanément sur Internet.

Nicolas Fradet, joueur professionnel montréalais, trouve que c'est positif : « Les gens vont pouvoir découvrir le jeu. » Mais il met en garde Loto-Québec : « Si j'étais eux, je ne ferais pas beaucoup de parties à hautes limites au début. »

Le Texas Hold'Em sans limite peut être particulièrement féroce parce que les joueurs ont la possibilité de miser tout leur argent à n'importe quel moment. Loto-Québec n'a pas annoncé le type de parties de Hold'Em qu'elle compte offrir.

Martin Roy, organisateur de tournois de poker, a joué à des tables de poker automatisées à Las Vegas : « C'est un début. Les aspects que les joueurs aiment, le contact humain, on l'a à moitié. Les bons joueurs aiment

LE JEU EN CHIFFRES

- > 37 % des Ontariens de 18 à 34 ans jouent au poker à l'argent* ;
- > On estime que 60 milliards de dollars ont été misés sur des sites Internet de poker dans le monde en 2005 (en très grande partie par des Américains) ;
- > 78 % des joueurs de poker ne jouent jamais à l'argent sur Internet* ;
- > 3,4 % de la population a des problèmes de jeu (6,9 % des 18-24 ans)*.

* Selon le Responsible Gambling Council ontarien

pouvoir lire les joueurs, leurs mouvements avec les jetons, comment ils misent. J'ai peur qu'on rapproche ça des machines à sous et qu'on fasse passer les joueurs davantage pour des gamblers que pour des joueurs de poker. »

Loto-Québec tente toujours d'obtenir l'autorisation d'offrir le Texas Hold'Em avec croupier. « On a bon espoir que le dossier ait progressé et qu'il se rende au Conseil des ministres dans les premiers mois de 2007 », dit Jean-Pierre Roy.

Les parents souhaitent la création d'un « ombudsman de l'élève »

OMBUDSMAN

suite de la page A1

« On a vu des situations où les parents, après des mois de discussions, ont réussi à faire déplacer une enseignante (parce qu'ils étaient mécontents de son travail), mais ils se sont retrouvés avec une poursuite de la part de l'enseignante. Il faut régler ce genre de problème », dit M^{me} Miron.

Selon la Loi sur l'instruction publique, c'est le Conseil des commissaires qui tranche en cas

de conflit. Mais ce processus n'est pas toujours impartial, selon la présidente de la Fédération, puisque les commissions scolaires sont « juges et parties ».

Un ombudsman de l'élève, aussi appelé « protecteur de l'élève », existe déjà en France et dans certains États américains.

Ce projet dormait dans les cartons de la Fédération depuis quelques années, mais le moment est venu de passer à l'action, indique M^{me} Miron : « L'idée d'un ordre professionnel des enseignants (qui a été mis de côté en

2005) était pour nous un élément intéressant dans la gestion des plaintes des parents. Maintenant, on essaie de trouver d'autres solutions. »

Certaines écoles et commissions scolaires se sont déjà dotées d'un « protecteur de l'élève », comme l'école secondaire La Camaradière, à Québec, et la commission scolaire de Laval. Mais il s'agit d'une étape de plus avant d'en arriver, ultimement, à une décision du Conseil des commissaires.

La Fédération souhaite plutôt

que la décision finale appartienne à l'ombudsman, qui serait totalement indépendant du réseau scolaire. L'objectif de M^{me} Miron est de présenter au ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, une proposition documentée et détaillée au cours des prochains mois.

Élèves en difficulté

Égide Royer, spécialiste des problèmes de comportement à l'Université Laval, se réjouit de cette initiative. Il plaide depuis plusieurs années pour la création

d'un poste d'ombudsman, notamment pour les élèves en difficulté, qui n'obtiennent pas toujours les services auxquels ils ont droit.

Reste à voir si le milieu de l'éducation accueillera favorablement cette idée. Il a été impossible hier d'obtenir les commentaires de la Fédération des commissions scolaires et de la Fédération des directions d'établissements d'enseignement. La Fédération des syndicats de l'enseignement a préféré attendre d'en savoir davantage avant de se prononcer.

EN BREF

Victime innocente : un suspect accusé de tentative de meurtre

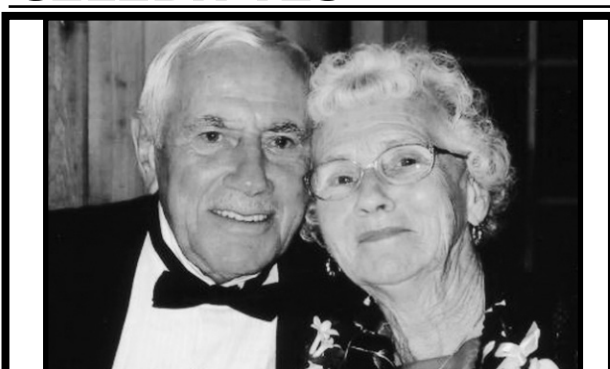
Un Montréalais de 25 ans, soupçonné d'être lié à un gang de rue, a été arrêté en pleine nuit, hier, à Pointe-aux-Trembles. Jean-Yves Brutus est

accusé de tentative de meurtre. Le 30 décembre, dans le quartier Saint-Michel, un citoyen d'Ottawa en visite à Montréal dégustait tranquillement une collation nocturne avec des amis dans un restaurant McDonalds. Vers 3 h, il a soudainement été interpellé par un groupe de jeunes qui ne semblaient pas apprécier le fait qu'il portait un vêtement rouge. L'altercation a rapidement dégénéré entre les deux bandes, qui se sont retrouvées à l'extérieur du commerce. C'est à ce

moment que l'accusé aurait tiré des coups de feu et atteint sa victime au bas du dos. Le lendemain, le SPVM a reconnu que l'incident devait être lié aux gangs de rue. Le blessé clamait pourtant qu'il ne faisait partie d'aucun groupe du genre. Le quartier de Saint-Michel est le fief du gang des Crips, dont la couleur fétiche est le bleu. L'autre principale bande de Montréal, les Bloods, arbore la couleur rouge.

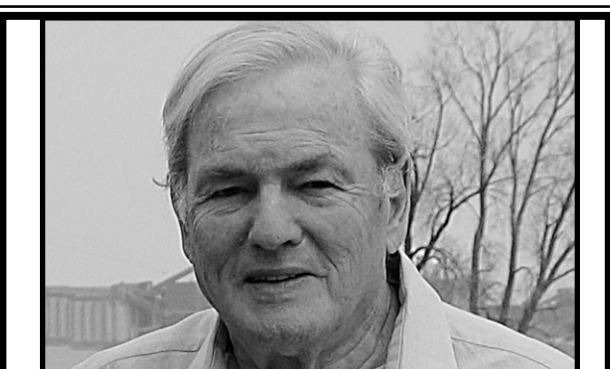
— Ariane Lacoursière

CÉLÉBRITÉS...



FÉLICITATIONS À RITA ET GEORGES LALANNE

Qui ont célébré leur 65^e anniversaire de mariage le 31 décembre dernier. Leurs enfants, André, Jean, Pierrette, Mario et Marise ainsi que leur famille respective, souhaitent profiter le plus longtemps possible de la présence de leurs précieux parents.



CLAUDE GAUDREAU

(retraité de Shell Canada)

Félicitations pour votre 80^e anniversaire de naissance 29 décembre 2006

Nous vous souhaitons amour, santé et sérénité. Chef, nous vous aimons. Votre compagne, vos enfants, vos petits-enfants



Alexandre Kerba 31 janvier 2006

fil de Daniella Ravani et Louis Kerba (photo de gauche)

Nicolas Abboud 10 juillet 2006

Fils de Lorraine Kerba et Billy Abboud (photo de droite)

VOUS AVEZ UN ÉVÉNEMENT À CÉLÉBRER ?
Soulignez-le !

LA PRESSE

tous les dimanches dans *La Presse*

Composez le (514) 285-7274
appels interurbains (sans frais) 1 866 987-8363

Résultats des tirages du: 2007-01-06

649	19 20 33 38	05 15 25	22
	43 45 47	35 37 45	compl.

Astro Jour - Mois - Année - Signe
01 JUILLET 96 VIERGE

Quantiflex Extra 3663656*
\$500,000

Résultats des tirages du: 2007-01-05

02 09 10	35	7/7	1	2 810 495,00 \$
16 19 25 31	compl.	6/7+	1	192 499,60 \$
		6/7	110	1 750,00 \$
		5/7	6 953	94,10 \$
		4/7	143 150	10,00 \$
		3/7+	127 307	10,00 \$
		3/7	1 185 601	Participation gratuite

Prochain gros lot (appr.): 2 500 000 \$
Ventes totales: 16 936 896 \$

CE SOIR 19 H, UN MILLIONNAIRE EN DIRECT!
NE MANQUEZ PAS LE GALA À TVA!

SOLDE DE FERMETURE

Nous fermons notre magasin
situé sur Queen Mary (coin Décarie)

TOUT DOIT ÊTRE LIQUIDÉ

DERNIER JOUR DE SUPERAUBAINES

Plus de 1 000 tapis en provenance de l'Inde, du Pakistan, de la Chine et d'Iran.

Premier arrivé, premier servi.

ÉPARGNEZ JUSQU'À 70% TPS TVQ

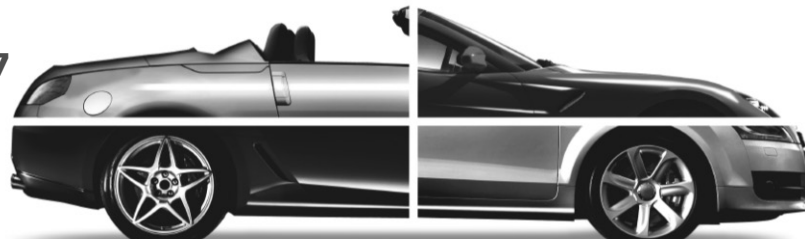
INDIPOINT

5295, rue Queen Mary, coin Décarie
Tél.: 514-485-3535

PROFITEZ DU TARIF PRÉVENTE DE 11 \$ POUR ACHETER EN LIGNE VOS BILLETS POUR LE SALON DE L'AUTO 2007
WWW.SALONAUTOMONTREAL.COM

Voici une suggestion cadeau originale pour Noël!

En plus d'économiser 4 \$ sur le tarif de fin de semaine, vous éviterez les lignes d'attente aux guichets et vous accéderez plus rapidement au Salon. Cette prévente est offerte jusqu'au 7 janvier 2007.



SALON DE L'AUTO

PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
19-28 JANVIER 07

PRÉSENTÉ PAR BANQUE LAURENTIENNE
LA PRESSE 3452849

On s'occupe de vous

Achetez & recevez!

Achetez tout sofa **elran** ou **REAXON** et recevez GRATUITEMENT un fauteuil assorti

À l'achat de ce sofa

GRATUIT!
Ce fauteuil berçant et inclinable d'une valeur de **1089\$**



REAXON
par/ty elran

Mobilier de salon inclinable de style transitionnel avec sièges, dossiers et accoudoirs en cuir

Choix de couleurs
Livraison gratuite

Causeuse aussi offerte 44,42\$/mois ou 1599\$
Lampe de table 159\$
Tapis 163 x 234 cm (64 x 92 po) . . . 489\$

52⁷⁵\$ /mois ou **1899\$** Sofa



À l'achat de ce sofa

GRATUIT!
Ce fauteuil berçant et inclinable d'une valeur de **749\$**

REAXON
par/ty elran

Mobilier de salon inclinable de style contemporain

Choix de couleurs. Aussi offert en cuir. Voir prix en magasin

Livraison gratuite

Causeuse aussi offerte. 27,75\$/mois ou 999\$
Lampe de table 169\$
Tapis 160 x 231 cm (63 x 91 po) 389\$

33³¹\$ /mois ou **1199\$** Sofa



À l'achat de ce sofa

GRATUIT!
Ce fauteuil berçant et inclinable d'une valeur de **829\$**

elran

Mobilier de salon inclinable de style moderne avec coussins moelleux

Choix de couleurs

Livraison gratuite

Causeuse aussi offerte. 36,08\$/mois ou 1299\$
Tapis 160 x 231 cm (63 x 91 po) 319\$

44⁴²\$ /mois ou **1599\$** Sofa



À l'achat de ce sofa

GRATUIT!
Ce fauteuil berçant et inclinable d'une valeur de **1029\$**

elran

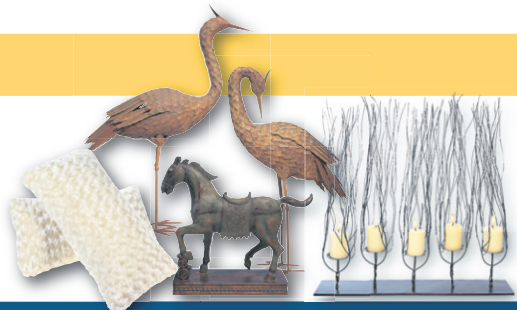
Mobilier de salon inclinable de style transitionnel avec sièges, dossiers et accoudoirs en cuir

Choix de couleurs

Livraison gratuite

Causeuse aussi offerte. 38,86\$/mois ou 1399\$
Étagère escalier 199\$
Tapis 160 x 231 cm (63 x 91 po) 429\$

49⁹⁷\$ /mois ou **1799\$** Sofa



Saviez-vous que tous les accessoires de décoration qui accompagnent les meubles de cette annonce sont disponibles en magasin?

Voyez notre vaste sélection de vases, d'arrangements floraux, de bibelots, de cadres et d'accessoires divers en magasin.

36 VERSEMENTS SANS INTÉRÊT + JUSQU'EN JANVIER 2010
SUR LES MEUBLES, MATELAS, ÉLECTROMÉNAGERS ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Livraison gratuite 7 jours sur 7 dans un rayon de 200 km*

*Détails en magasin



HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au vendredi 9h à 21h
Samedi 9h à 17h
Dimanche 10h à 17h

BROSSARD Tél. : 450 619-6777 • 9500, boul. Taschereau (coin boul. Rivard)
GATINEAU Tél. : 819 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. de la Gappe (face aux Prom. de l'Outaouais)
KIRKLAND Tél. : 514 697-9228 • 16 975, route Transcanadienne (sortie 50 de la Transcanadienne)
LASALLE Tél. : 514 364-6110 • 7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)
LAVAL Tél. : 450 682-2516 • 500, boul. Le Corbusier (coin boul. de la Concorde)

RENTIGNY Tél. : 450 470-0815 • 145, rue de Lafayette (près du boul. Briën)
ROCK FOREST Tél. : 819 562-4242 • 1 800 267-4240 • 4275, boul. Bourque (coin rue Grégoire)
SAINT-HUBERT Tél. : 450 676-1911 • 1351, boul. des Promenades (près des Prom. St-Bruno)
SAINT-LÉONARD Tél. : 514 254-9455 • 6700, rue Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)
SAINTE-THÉRÈSE Tél. : 450 430-0555 • 125, boul. Desjardins Est (coin boul. Curé-Labelle)



Prix en vigueur du mercredi 3 janvier au dimanche 7 janvier 2007. Quantités limitées sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation (C.D.L.). Détails en magasin. * Détails en magasin.
* Termes et conditions de la vente : achat minimum requis de 299\$ avant taxes pour les appareils électroniques et de 499\$ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers. Ne payez que les taxes de vente au moment de l'achat. Sujet à l'approbation du crédit. Le montant de votre achat sera réparti en 36 versements égaux, sans frais ni intérêt, débutant le mois suivant votre achat. Détails en magasin.

LE TOUR DU GLOBE

IRAK

Le cap des 3000 morts américains atteint

Trois mille soldats américains sont morts en Irak depuis l'invasion du pays en mars 2003, après l'annonce hier par l'armée américaine de la mort d'un soldat la veille à Bagdad, selon un décompte de l'AFP basé sur les chiffres du Pentagone. « Des insurgés ont ouvert le feu sur une patrouille de la division multinationale à Bagdad, tuant un soldat dans un quartier du sud-ouest de la capitale », a annoncé l'armée américaine dans un communiqué. Sur les 3000 soldats morts en Irak, 2415 sont morts au combat et 585 sont décédés de « cause non hostile », selon le Pentagone. Plus de 22 100 soldats ont également été blessés.

- D'après AFP

INDE

Explosion : au moins 55 morts

Sept personnes ont été tuées hier par l'explosion d'une mine dans l'État d'Assam. Cette région du nord-est de l'Inde est en proie à une rébellion séparatiste qui, en deux jours, a fait au moins 55 morts, pour la plupart travailleurs immigrés, a-t-on appris de source officielle. Le plus récent attentat a provoqué la mort de cinq policiers et de deux fonctionnaires qui venaient de surveiller des élections locales dans le district de Karbi Anglong, à environ 260 km de la ville principale, Guwahati. D'autres guérilleros ont abattu hier des travailleurs migrants et des pêcheurs près de Ghormori Chapori, dans le district de Tinsukia, à environ 590 km à l'est de Guwahati, faisant au moins 19 morts. Les autorités ont attribué ces attaques au Front uni de libération d'Asom (ULFA), qui milite depuis 1979 pour l'indépendance de cet État situé à la frontière du Bangladesh et de la Birmanie. - D'après AFP

ITALIE



PHOTO DARIO PIGNATELLI, REUTERS ©

Les partisans de l'abolition de la peine de mort ont tendu une banderole devant le Colisée, appelant à un « Moratoire de l'ONU sur les exécutions ».

Le Colisée illuminé contre la peine de mort

La municipalité de Rome a éclairé le Colisée hier, au crépuscule, en signe de soutien à la campagne menée par le gouvernement italien pour obtenir un moratoire mondial sur la peine capitale. L'arène antique, où autrefois s'affrontaient à mort des gladiateurs pour le divertissement des Romains, est devenue le symbole de l'opposition de l'Italie à la peine capitale. Depuis 1999, le Colisée est baigné d'une lumière dorée chaque fois qu'une condamnation à mort est commuée quelque part dans le monde, ou chaque fois qu'un nouveau pays abolit la peine capitale. Tandis que le monument s'illuminait, des partisans de l'abolition ont tendu une banderole demandant un « moratoire de l'ONU sur les exécutions ». Après l'exécution de Saddam Hussein le 30 décembre dernier, le président du Conseil italien, Romano Prodi, a lancé une initiative diplomatique pour que l'assemblée générale des Nations unies se saisisse de cette question du moratoire. - D'après AP

ESPAGNE

Zapatero met un « point final » au processus de paix

Une semaine après l'attentat de l'ETA à l'aéroport de Madrid, le chef du gouvernement espagnol a mis un terme aux incertitudes concernant sa tentative de règlement du conflit basque. Il a déclaré hier que ce processus, dans sa forme actuelle, avait atteint son « point final ». José Luis Rodríguez Zapatero doit s'expliquer devant le Parlement dans une dizaine de jours sur cet épineux dossier. Parallèlement, le roi d'Espagne, Juan Carlos, a appelé hier à l'unité nationale face au terrorisme, tout en exprimant sa « pleine confiance dans la solidité des institutions démocratiques » espagnoles. - D'après AFP

FRANCE

81 % ne veulent pas de Chirac aux élections

Plus de quatre Français sur cinq (81 %) souhaitent que le président Jacques Chirac, 74 ans, ne soit pas candidat à la prochaine élection présidentielle d'avril-mai, selon un sondage Ifop publié dans l'hebdomadaire *Le Journal du dimanche*. La proportion est quasiment la même à gauche (79 %) qu'à droite (82 %), selon ce baromètre. Alors que M. Chirac est omniprésent ces jours-ci dans les médias à l'occasion des traditionnels vœux, 70 % des Français ne souhaitent pas qu'il intervienne dans la campagne présidentielle. M. Chirac a été élu en 1995 et réélu en 2002. Il a indiqué qu'il annoncerait au premier trimestre 2007 s'il se représente ou non. Mais l'hypothèse d'une candidature à un troisième mandat est jugée peu vraisemblable, y compris dans son entourage. - D'après AFP

Nouvelles opérations militaires à Bagdad

Les forces irakiennes veulent pacifier la capitale

SINAN SALAHEDDIN
ASSOCIATED PRESS

BAGDAD — Les forces irakiennes ont tué hier soir 30 insurgés et en ont arrêté huit, dont cinq Soudanais, dans le centre de Bagdad, au nord de la Zone verte, lors de la première opération d'envergure visant à pacifier la capitale, selon la télévision publique.

Un peu plus tôt, le premier ministre irakien, Nouri al-Maliki, avait confirmé que de nouvelles opérations militaires allaient être lancées avec l'aide des forces américaines, pour reprendre plusieurs quartiers de Bagdad aux insurgés, à l'heure où la ville continue d'être le théâtre de violences meurtrières.

D'après la télévision, les affrontements ont eu lieu près de la rue Haifa, un bastion de l'insurrection sunnite sur la rive occidentale du Tigre, où la police avait fait état un peu plus tôt de la découverte de 27 cadavres.

Hassan al-Souneid, parlementaire et membre du parti d'al-Maliki, a déclaré que le chef du gouvernement avait décidé d'engager 20 000 soldats dans ces opérations, avec l'appui des troupes américaines et leur puissance de frappe aérienne si la situation l'exigeait. Il a par ailleurs affirmé que ces interventions destinées à desserrer l'étau de la violence intercommunautaire se concentreraient en premier lieu sur les bastions des insurgés sunnites dans l'ouest de Bagdad.

« Le plan de sécurité de Bagdad est maintenant prêt et nous compterons sur nos forces armées pour l'appliquer avec l'appui des forces internationales », avait un peu plus tôt expliqué M. al-Maliki dans un discours prononcé à l'occasion de la célébration du 85^e anniversaire de l'armée irakienne.

Quartier par quartier, les forces irakiennes doivent lancer des offensives dans la capitale, dans le cadre de la nouvelle stratégie de la Maison-Blanche

visant à contenir les insurgés sunnites et les escadrons de la mort chiïtes, selon des conseillers du premier ministre irakien.

Ce plan « n'offrira pas d'abri sûr aux hors-la-loi » ; « nous punirons quiconque hésite à appliquer les ordres en raison de ses origines ethniques et politiques », a prévenu M. al-Maliki en appelant les habitants de Bagdad à faire preuve de patience durant ces opérations et en interdisant à tout groupe politique de « pratiquer des activités partisanses à l'intérieur des forces armées ».

Les premiers détails de ce nouveau plan avaient été dévoilés vendredi,

« Nous punirons quiconque hésite à appliquer les ordres en raison de ses origines ethniques et politiques », a prévenu M. al-Maliki.

au lendemain de près de deux heures d'entretien entre George W. Bush et le premier ministre irakien par vidéoconférence. D'après Sami al-Askari, un conseiller politique de M. Maliki, ce dernier n'aurait pas approuvé le plan de la Maison-Blanche qui consisterait notamment à envoyer jusqu'à 9000 soldats américains de plus, rien qu'à Bagdad. Le président américain devrait exposer sa nouvelle stratégie dans les prochains jours.

En attendant, des soldats américains ont tué quatre personnes et en ont capturé une cinquième hier dans des raids visant des artificiers présumés dans Bagdad, a annoncé l'armée en précisant qu'elles avaient refusé de se rendre.

Nouveaux attentats

Dans la journée, la capitale n'a pas été épargnée par les attaques meurtrières.

Selon la police, les explosions de deux voitures piégées ont coûté la vie à quatre personnes et fait 10 blessés en deux endroits de Bagdad. Un véhicule garé près d'une station-service a sauté dans le quartier de Dora (sud) à la mi-journée, faisant trois morts et quatre blessés.

Un autre attentat au véhicule piégé a visé le convoi d'un haut responsable de la police dans le quartier de Karradah (centre), tuant un passant et blessant six autres personnes. Si le chef des services d'urgence de la police, le général Ali al-Yassiri, a survécu à cet attentat, trois de ses gardes du corps ont été touchés.

Des hommes armés ont en outre fait irruption dans la maison du commandant — chiite — Mohammed al-Ameri, qui dirige le commissariat de Bilal al-Chouhada, juste au sud du quartier de Dora, tuant huit de ses proches, dont sa femme et ses deux fils, selon un responsable des forces de l'ordre.

La police a par ailleurs fait état de la découverte de 27 corps dont la plupart portaient des signes de torture, dans le secteur autour de la place Cheikh-Marouf, à environ 3 km au nord de la Zone verte. Quarante-quatre autres cadavres ont été trouvés dans la capitale, ainsi que neuf autres à Kut (160 km au sud-est de Bagdad) et à Mossoul (360 km au nord-ouest de la capitale), soit au total 80 corps pour la seule journée d'hier, selon la police et un responsable d'une morgue.

Ailleurs dans Bagdad et le reste du pays, les violences intercommunautaires ont fait au moins huit morts. Un soldat britannique a également été blessé dans l'explosion d'une bombe en bordure de route à Bassora, à quelque 550 km au sud-est de la capitale, selon le commandant Charlie Burbidge, un porte-parole de l'armée britannique.

Bangladesh Au moins 40 morts dans un accident d'autocar



PHOTO RAFIQR RAHMAN, REUTERS ©

Un accident d'autocar a fait au moins 40 morts dans l'est du Bangladesh, selon la police. Le drame est survenu dans la région de Comilla, à 90 km à l'est de la capitale, Dacca, lorsque l'autocar a tenté de dépasser un autre véhicule, a précisé à l'Associated Press le responsable policier local, Mahbulul Haque. L'autocar a alors quitté la route avant de prendre feu. Au moins 40 personnes ont trouvé la mort et de nombreuses autres sont blessées, a ajouté le policier. Selon la télévision locale Channel I, entre 50 et 70 personnes se trouvaient à bord lors du drame. L'autocar, qui reliait Dacca à Chittagong, roulait au GNC (gaz naturel comprimé). Au moins 30 corps carbonisés ont été extraits des décombres, a déclaré à l'AP Khairul Ahsan, un témoin oculaire. - AP

Abbas déclare illégale la milice du Hamas

ASSOCIATED PRESS

RAMALLAH, Cisjordanie — Pour le Hamas, l'annonce a sonné comme une provocation : faisant monter la pression d'un cran dans le sanglant bras de fer interpalésien en cours, hier, le président Mahmoud Abbas a déclaré illégale la « Force exécutive », la milice armée mise sur pied par le Mouvement de la résistance islamique.

Du coup, le Hamas a immédiatement répliqué, accusant Abbas de donner ainsi le feu vert aux attaques contre ses hommes. Il a renchéri en annonçant son intention de doubler l'effectif de cette milice pour la faire passer à 12 000 hommes en raison de la poursuite de la « détérioration de la sécurité » à Gaza. Les forces pro-Fatah comptent environ 18 000 hommes.

L'Autorité palestinienne avait dégainé la première en publiant dans la journée un communiqué qui disait : « À la lumière

du chaos sécuritaire qui se poursuit et des assassinats visant nombre de nos combattants (...), à la lumière de l'échec des agences et appareils de sécurité existants à imposer la loi et l'ordre et à protéger la sécurité des citoyens, le président Mahmoud Abbas a décidé de remanier les forces de sécurité et leur direction et de considérer comme illégale et hors la loi la Force exécutive (du Hamas), ses officiers et ses membres. »

La lutte Hamas-Fatah, marquée par un sanglant regain des affrontements depuis le début du mois de décembre, a atteint un nouveau paroxysme jeudi avec l'assassinat par la milice du Hamas du colonel Mohammed Ghayeb, chef pro-Fatah de la Sécurité préventive pour le nord de la bande de Gaza, et de sept de ses hommes.

Cette attaque, dénoncée comme un « meurtre de sang-froid » par le Fatah,

était la plus meurtrière depuis la reprise des violences, qui ont fait des dizaines de morts et laissé craindre une guerre civile ouverte après l'annonce par Mahmoud Abbas d'élections anticipées.

Si les affrontements interpalestiniens ont jusqu'ici frappé surtout la bande de Gaza, bastion du Hamas, ils semblent gagner la Cisjordanie, avec une série d'enlèvements et de fusillades.

L'un des principaux aspects de la querelle Fatah-Hamas porte sur le contrôle des forces de sécurité. Cette ribambelle d'organes sécuritaires est née il y a plus de 10 ans, pour faire respecter la loi et l'ordre dans les territoires. Mais depuis, la corruption, la lutte contre les Israéliens et les rivalités intestines et claniques ont eu raison d'eux : loin d'être efficaces et de protéger la population, les forces de sécurité palestiniennes sont au contraire devenues un facteur d'instabilité.

L'ambition d'Eliot Spitzer



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

Le Québec a pour voisin, dans l'État de New York, un nouveau gouverneur dont le programme est ambitieux, courageux, voire gargantuesque, selon la presse locale, qui en est bouche bée.

Âgé de 47 ans, Eliot Spitzer a acquis une réputation internationale comme procureur général de l'État de New York, devenant le « shérif de Wall Street » aux yeux des médias, multipliant les croisades au nom des petits contre les gros. Personne n'a échappé à son zèle judiciaire, pas même le légendaire Hank Greenberg, patron d'AIG, le numéro 1 mondial de l'assurance.

Yeux perçants, gueule carrée, Spitzer a incarné le rôle de justicier de 1998 à 2006. Il n'a pas seulement le physique de l'emploi : même son pré-

nom rappelle celui de l'incorruptible Eliot Ness. Mais Spitzer n'entend pas se limiter à ce rôle. Son entrée en scène comme gouverneur révèle un homme au destin national.

Eliot Spitzer se voit d'ailleurs dans la lignée des Roosevelt - Teddy et Franklin -, qui furent gouverneurs de New York avant de devenir présidents des États-Unis. Dans son discours inaugural, il a frappé l'imagination du public en comparant le plus peuplé des États du Nord-Est à Rip van Winkle.

Héros classique de la littérature américaine, personnage new-yorkais par excellence, Rip van Winkle s'endort au pied des monts Catskill, un soir d'orage et de beuverie. Son sommeil ne dure pas une nuit mais 20 ans, si bien que le sujet du roi George III d'Angleterre se réveille citoyen d'une nouvelle république.

Selon Spitzer, le sommeil de New York aura duré « une bonne partie de la dernière décennie », soit la durée du règne de son prédécesseur républicain, George Pataki. Le nouveau gouverneur a établi la comparaison entre New York et Rip devant Pataki et les élus d'Albany, capitale de l'État.

« Aujourd'hui est le jour où

tout cela change », a-t-il déclaré.

Élu avec 70 % des voix, Spitzer revendique un mandat fort. « Dans mes fonctions de juriste, ma mission principale a été de défendre le peuple; c'est ce que je continuerai de faire en tant que gouverneur », a-t-il déclaré le soir de son élection.

Le 1^{er} janvier, avant même de prononcer son discours inaugural, Spitzer a passé à l'action en signant cinq

de réformer le système de santé et garantissant l'assurance maladie à tous les enfants de New York.

« S'il réalise la moitié du programme qu'il a détaillé dans son discours d'une heure, il aura fait un chemin considérable vers une refonte fondamentale du gouvernement de New York », a écrit le *New York Post* dans un éditorial.

« Les New-Yorkais ne peuvent

nous est faite d'aider ceux qui ont été moins fortunés. »

Bernard Spitzer, fils d'un officier juif de l'armée autrichienne, a commencé sa vie dans la catégorie des moins fortunés. Il a grandi dans un immeuble du Lower East Side sans chauffage où il fallait partager les salles de bains avec les voisins de palier. Son fils, Eliot, a grandi dans l'Upper East Side. Il a fréquenté Princeton et Harvard.

Mais il dit vouloir se battre pour les gens ordinaires. Même un journal conservateur comme le *Post* lui voue une certaine admiration. C'est quand même un journaliste du *Times* qui a qualifié de « gargantuesque » le défi auquel Spitzer fera face à Albany.

La capitale de l'État semble être allergique au changement et à l'action. Selon le nouveau gouverneur, le symbole de cette « paralysie gouvernementale » se trouve aujourd'hui à Ground Zero, dont la reconstruction relève d'Albany. Or, Ground Zero est toujours un trou, plus de cinq ans après les attentats du 11 septembre 2001. Ça aussi, ça changera, promet Spitzer.

Eliot Spitzer se voit dans la lignée de Teddy et Franklin Roosevelt, qui furent gouverneurs de New York avant de devenir présidents.

décrets dont l'objectif est d'assainir les mœurs politiques à Albany, où les scandales sont monnaie courante. Dans l'un des scandales les plus récents, le contrôleur des comptes de l'État, Alan Hevesi, a dû démissionner après avoir plaidé coupable à des accusations de fraude.

Le 3 janvier, Spitzer a présenté son programme à l'occasion de l'allocution annuelle du gouverneur sur l'état de l'État. Il a prononcé le mot réforme à 31 reprises, promettant notamment

qu'espérer le succès de M. Spitzer », a écrit le *New York Times* dans un éditorial.

Il y a évidemment loin de la coupe aux lèvres, mais personne ne doute de l'ambition et de la détermination d'Eliot Spitzer. Son parcours est celui d'un fils qui semble avoir retenu l'injonction de son père, Bernard Spitzer, un des grands promoteurs immobiliers de New York : « N'oublions jamais la chance que nous avons et l'obligation qui

Jusqu'au
10 janvier



L'ÉVÈNEMENT Gagnez à souhait

Tout le monde est gagnant!
Vous pourriez obtenir instantanément jusqu'à 10 000\$ de rabais à l'achat ou à la location de votre véhicule GM.
Vous pourriez même gagner votre nouvelle GM¹.

★★★★★
Sécurité 5 étoiles³



CHEVROLET AVEO LS 2007

5 portes • Moteur 4 cyl. à DACT 1,6 L de 103 HP • Lecteur CD et MP3, prise audio auxiliaire • Siège du conducteur réglable en hauteur avec soutien lombaire • Colonne de direction inclinable • Phares antibrouillard • 1190 L de volume utilitaire lorsque les sièges arrière sont rabattus (42 pi³)

189 \$/mois² **0 \$** de comptant de dépôt de sécurité

Terme de 60 mois à la location
Préparation et frais de transport de 1045 \$ inclus

CHEVROLET COBALT LS 2007

Moteur ECOTEC 4 cyl. à DACT 2,2 L de 148 HP • Direction assistée électrique asservie à la vitesse • Lecteur CD et prise audio auxiliaire • Centre d'information pour le conducteur • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable avec accès au coffre • Siège du conducteur réglable en hauteur

Louez le coupé ou la berline à **219 \$/mois²** **0 \$** de comptant de dépôt de sécurité

Terme de 48 mois à la location
Préparation et frais de transport de 1 095 \$ inclus



CHEVROLET MALIBU LS 2007

Moteur ECOTEC 4 cyl. à DACT 2,2 L de 145 HP • Boîte automatique à 4 vitesses • Climatisation • Télédéverrouillage • Glaces, portières et rétroviseurs à réglage électrique • Lecteur CD • Régulateur de vitesse intégré au volant • Sacs gonflables avant et rideaux gonflables latéraux avant et arrière • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable

319 \$/mois² **0 \$** de comptant de dépôt de sécurité

Terme de 48 mois à la location
Préparation et frais de transport de 1 250 \$ inclus



★★★★★
Sécurité 5 étoiles³

Le crédit de base de 500\$ est inclus dans toutes les mensualités.

LA GARANTIE DE 160 000 KM DE GM
LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS

160 000 KM SANS SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE LIMITEE*

160 000 KM SANS AVEC TRANSPORT DE COURTOISIE*

160 000 KM SANS AVEC ASSISTANCE ROUTIÈRE*



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2007 suivants : Aveo 5 portes (1TD48R7A), Cobalt (coupé 1A, berline 1A, 48R7A) et Malibu (1Z569R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditions d'achat et de location de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels sont en sus et payables à la livraison. 1. Aucun achat requis. Le concours s'adresse aux résidents canadiens qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours se termine le 10 janvier 2007. Les crédits sont valables uniquement à l'achat ou à la location d'un véhicule 2006 ou 2007 en stock chez le concessionnaire entre le 15 novembre 2006 et le 10 janvier 2007. Les camions poids moyen de GM, les camions poids moyen de GM, la Corvette de Chevrolet, le Solstice de Chevrolet, le SKY de Saturn, et tous les modèles Cadillac et Hummer. Les probabilités de gagner varient d'un prix à l'autre. Les personnes potentiellement gagnantes doivent répondre conformément à une question réglementaire afin d'être déclarées gagnantes. Exemples des probabilités de gagner : le crédit de base de 500 \$: une chance sur une; le crédit de 10 000 \$: une chance sur 40; le crédit de 700 \$: une chance sur 15 000; gagner un véhicule à la livraison. 2. A la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois (60 mois pour l'Aveo 5 portes). 3. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant (sièges frontaux) pour l'Aveo 5 portes dotée de sacs gonflables latéraux et la Malibu. 4. Selon la première évaluation (NHTSA). 5. Selon la première évaluation (NHTSA). 6. Selon la première évaluation (NHTSA). 7. Selon la première évaluation (NHTSA). 8. Selon la première évaluation (NHTSA). 9. Selon la première évaluation (NHTSA). 10. Selon la première évaluation (NHTSA). 11. Selon la première évaluation (NHTSA). 12. Selon la première évaluation (NHTSA). 13. Selon la première évaluation (NHTSA). 14. Selon la première évaluation (NHTSA). 15. Selon la première évaluation (NHTSA). 16. Selon la première évaluation (NHTSA). 17. Selon la première évaluation (NHTSA). 18. Selon la première évaluation (NHTSA). 19. Selon la première évaluation (NHTSA). 20. Selon la première évaluation (NHTSA). 21. Selon la première évaluation (NHTSA). 22. Selon la première évaluation (NHTSA). 23. Selon la première évaluation (NHTSA). 24. Selon la première évaluation (NHTSA). 25. Selon la première évaluation (NHTSA). 26. Selon la première évaluation (NHTSA). 27. Selon la première évaluation (NHTSA). 28. Selon la première évaluation (NHTSA). 29. Selon la première évaluation (NHTSA). 30. Selon la première évaluation (NHTSA). 31. Selon la première évaluation (NHTSA). 32. Selon la première évaluation (NHTSA). 33. Selon la première évaluation (NHTSA). 34. Selon la première évaluation (NHTSA). 35. Selon la première évaluation (NHTSA). 36. Selon la première évaluation (NHTSA). 37. Selon la première évaluation (NHTSA). 38. Selon la première évaluation (NHTSA). 39. Selon la première évaluation (NHTSA). 40. Selon la première évaluation (NHTSA). 41. Selon la première évaluation (NHTSA). 42. Selon la première évaluation (NHTSA). 43. Selon la première évaluation (NHTSA). 44. Selon la première évaluation (NHTSA). 45. Selon la première évaluation (NHTSA). 46. Selon la première évaluation (NHTSA). 47. Selon la première évaluation (NHTSA). 48. Selon la première évaluation (NHTSA). 49. Selon la première évaluation (NHTSA). 50. Selon la première évaluation (NHTSA). 51. Selon la première évaluation (NHTSA). 52. Selon la première évaluation (NHTSA). 53. Selon la première évaluation (NHTSA). 54. Selon la première évaluation (NHTSA). 55. Selon la première évaluation (NHTSA). 56. Selon la première évaluation (NHTSA). 57. Selon la première évaluation (NHTSA). 58. Selon la première évaluation (NHTSA). 59. Selon la première évaluation (NHTSA). 60. Selon la première évaluation (NHTSA). 61. Selon la première évaluation (NHTSA). 62. Selon la première évaluation (NHTSA). 63. Selon la première évaluation (NHTSA). 64. Selon la première évaluation (NHTSA). 65. Selon la première évaluation (NHTSA). 66. Selon la première évaluation (NHTSA). 67. Selon la première évaluation (NHTSA). 68. Selon la première évaluation (NHTSA). 69. Selon la première évaluation (NHTSA). 70. Selon la première évaluation (NHTSA). 71. Selon la première évaluation (NHTSA). 72. Selon la première évaluation (NHTSA). 73. Selon la première évaluation (NHTSA). 74. Selon la première évaluation (NHTSA). 75. Selon la première évaluation (NHTSA). 76. Selon la première évaluation (NHTSA). 77. Selon la première évaluation (NHTSA). 78. Selon la première évaluation (NHTSA). 79. Selon la première évaluation (NHTSA). 80. Selon la première évaluation (NHTSA). 81. Selon la première évaluation (NHTSA). 82. Selon la première évaluation (NHTSA). 83. Selon la première évaluation (NHTSA). 84. Selon la première évaluation (NHTSA). 85. Selon la première évaluation (NHTSA). 86. Selon la première évaluation (NHTSA). 87. Selon la première évaluation (NHTSA). 88. Selon la première évaluation (NHTSA). 89. Selon la première évaluation (NHTSA). 90. Selon la première évaluation (NHTSA). 91. Selon la première évaluation (NHTSA). 92. Selon la première évaluation (NHTSA). 93. Selon la première évaluation (NHTSA). 94. Selon la première évaluation (NHTSA). 95. Selon la première évaluation (NHTSA). 96. Selon la première évaluation (NHTSA). 97. Selon la première évaluation (NHTSA). 98. Selon la première évaluation (NHTSA). 99. Selon la première évaluation (NHTSA). 100. Selon la première évaluation (NHTSA). 101. Selon la première évaluation (NHTSA). 102. Selon la première évaluation (NHTSA). 103. Selon la première évaluation (NHTSA). 104. Selon la première évaluation (NHTSA). 105. Selon la première évaluation (NHTSA). 106. Selon la première évaluation (NHTSA). 107. Selon la première évaluation (NHTSA). 108. Selon la première évaluation (NHTSA). 109. Selon la première évaluation (NHTSA). 110. Selon la première évaluation (NHTSA). 111. Selon la première évaluation (NHTSA). 112. Selon la première évaluation (NHTSA). 113. Selon la première évaluation (NHTSA). 114. Selon la première évaluation (NHTSA). 115. Selon la première évaluation (NHTSA). 116. Selon la première évaluation (NHTSA). 117. Selon la première évaluation (NHTSA). 118. Selon la première évaluation (NHTSA). 119. Selon la première évaluation (NHTSA). 120. Selon la première évaluation (NHTSA). 121. Selon la première évaluation (NHTSA). 122. Selon la première évaluation (NHTSA). 123. Selon la première évaluation (NHTSA). 124. Selon la première évaluation (NHTSA). 125. Selon la première évaluation (NHTSA). 126. Selon la première évaluation (NHTSA). 127. Selon la première évaluation (NHTSA). 128. Selon la première évaluation (NHTSA). 129. Selon la première évaluation (NHTSA). 130. Selon la première évaluation (NHTSA). 131. Selon la première évaluation (NHTSA). 132. Selon la première évaluation (NHTSA). 133. Selon la première évaluation (NHTSA). 134. Selon la première évaluation (NHTSA). 135. Selon la première évaluation (NHTSA). 136. Selon la première évaluation (NHTSA). 137. Selon la première évaluation (NHTSA). 138. Selon la première évaluation (NHTSA). 139. Selon la première évaluation (NHTSA). 140. Selon la première évaluation (NHTSA). 141. Selon la première évaluation (NHTSA). 142. Selon la première évaluation (NHTSA). 143. Selon la première évaluation (NHTSA). 144. Selon la première évaluation (NHTSA). 145. Selon la première évaluation (NHTSA). 146. Selon la première évaluation (NHTSA). 147. Selon la première évaluation (NHTSA). 148. Selon la première évaluation (NHTSA). 149. Selon la première évaluation (NHTSA). 150. Selon la première évaluation (NHTSA). 151. Selon la première évaluation (NHTSA). 152. Selon la première évaluation (NHTSA). 153. Selon la première évaluation (NHTSA). 154. Selon la première évaluation (NHTSA). 155. Selon la première évaluation (NHTSA). 156. Selon la première évaluation (NHTSA). 157. Selon la première évaluation (NHTSA). 158. Selon la première évaluation (NHTSA). 159. Selon la première évaluation (NHTSA). 160. Selon la première évaluation (NHTSA). 161. Selon la première évaluation (NHTSA). 162. Selon la première évaluation (NHTSA). 163. Selon la première évaluation (NHTSA). 164. Selon la première évaluation (NHTSA). 165. Selon la première évaluation (NHTSA). 166. Selon la première évaluation (NHTSA). 167. Selon la première évaluation (NHTSA). 168. Selon la première évaluation (NHTSA). 169. Selon la première évaluation (NHTSA). 170. Selon la première évaluation (NHTSA). 171. Selon la première évaluation (NHTSA). 172. Selon la première évaluation (NHTSA). 173. Selon la première évaluation (NHTSA). 174. Selon la première évaluation (NHTSA). 175. Selon la première évaluation (NHTSA). 176. Selon la première évaluation (NHTSA). 177. Selon la première évaluation (NHTSA). 178. Selon la première évaluation (NHTSA). 179. Selon la première évaluation (NHTSA). 180. Selon la première évaluation (NHTSA). 181. Selon la première évaluation (NHTSA). 182. Selon la première évaluation (NHTSA). 183. Selon la première évaluation (NHTSA). 184. Selon la première évaluation (NHTSA). 185. Selon la première évaluation (NHTSA). 186. Selon la première évaluation (NHTSA). 187. Selon la première évaluation (NHTSA). 188. Selon la première évaluation (NHTSA). 189. Selon la première évaluation (NHTSA). 190. Selon la première évaluation (NHTSA). 191. Selon la première évaluation (NHTSA). 192. Selon la première évaluation (NHTSA). 193. Selon la première évaluation (NHTSA). 194. Selon la première évaluation (NHTSA). 195. Selon la première évaluation (NHTSA). 196. Selon la première évaluation (NHTSA). 197. Selon la première évaluation (NHTSA). 198. Selon la première évaluation (NHTSA). 199. Selon la première évaluation (NHTSA). 200. Selon la première évaluation (NHTSA). 201. Selon la première évaluation (NHTSA). 202. Selon la première évaluation (NHTSA). 203. Selon la première évaluation (NHTSA). 204. Selon la première évaluation (NHTSA). 205. Selon la première évaluation (NHTSA). 206. Selon la première évaluation (NHTSA). 207. Selon la première évaluation (NHTSA). 208. Selon la première évaluation (NHTSA). 209. Selon la première évaluation (NHTSA). 210. Selon la première évaluation (NHTSA). 211. Selon la première évaluation (NHTSA). 212. Selon la première évaluation (NHTSA). 213. Selon la première évaluation (NHTSA). 214. Selon la première évaluation (NHTSA). 215. Selon la première évaluation (NHTSA). 216. Selon la première évaluation (NHTSA). 217. Selon la première évaluation (NHTSA). 218. Selon la première évaluation (NHTSA). 219. Selon la première évaluation (NHTSA). 220. Selon la première évaluation (NHTSA). 221. Selon la première évaluation (NHTSA). 222. Selon la première évaluation (NHTSA). 223. Selon la première évaluation (NHTSA). 224. Selon la première évaluation (NHTSA). 225. Selon la première évaluation (NHTSA). 226. Selon la première évaluation (NHTSA). 227. Selon la première évaluation (NHTSA). 228. Selon la première évaluation (NHTSA). 229. Selon la première évaluation (NHTSA). 230. Selon la première évaluation (NHTSA). 231. Selon la première évaluation (NHTSA). 232. Selon la première évaluation (NHTSA). 233. Selon la première évaluation (NHTSA). 234. Selon la première évaluation (NHTSA). 235. Selon la première évaluation (NHTSA). 236. Selon la première évaluation (NHTSA). 237. Selon la première évaluation (NHTSA). 238. Selon la première évaluation (NHTSA). 239. Selon la première évaluation (NHTSA). 240. Selon la première évaluation (NHTSA). 241. Selon la première évaluation (NHTSA). 242. Selon la première évaluation (NHTSA). 243. Selon la première évaluation (NHTSA). 244. Selon la première évaluation (NHTSA). 245. Selon la première évaluation (NHTSA). 246. Selon la première évaluation (NHTSA). 247. Selon la première évaluation (NHTSA). 248. Selon la première évaluation (NHTSA). 249. Selon la première évaluation (NHTSA). 250. Selon la première évaluation (NHTSA). 251. Selon la première évaluation (NHTSA). 252. Selon la première évaluation (NHTSA). 253. Selon la première évaluation (NHTSA). 254. Selon la première évaluation (NHTSA). 255. Selon la première évaluation (NHTSA). 256. Selon la première évaluation (NHTSA). 257. Selon la première évaluation (NHTSA). 258. Selon la première évaluation (NHTSA). 259. Selon la première évaluation (NHTSA). 260. Selon la première évaluation (NHTSA). 261. Selon la première évaluation (NHTSA). 262. Selon la première évaluation (NHTSA). 263. Selon la première évaluation (NHTSA). 264. Selon la première évaluation (NHTSA). 265. Selon la première évaluation (NHTSA). 266. Selon la première évaluation (NHTSA). 267. Selon la première évaluation (NHTSA). 268. Selon la première évaluation (NHTSA). 269. Selon la première évaluation (NHTSA). 270. Selon la première évaluation (NHTSA). 271. Selon la première évaluation (NHTSA). 272. Selon la première évaluation (NHTSA). 273. Selon la première évaluation (NHTSA). 274. Selon la première évaluation (NHTSA). 275. Selon la première évaluation (NHTSA). 276. Selon la première évaluation (NHTSA). 277. Selon la première évaluation (NHTSA). 278. Selon la première évaluation (NHTSA). 279. Selon la première évaluation (NHTSA). 280. Selon la première évaluation (NHTSA). 281. Selon la première évaluation (NHTSA). 282. Selon la première évaluation (NHTSA). 283. Selon la première évaluation (NHTSA). 284. Selon la première évaluation (NHTSA). 285. Selon la première évaluation (NHTSA). 286. Selon la première évaluation (NHTSA). 287. Selon la première évaluation (NHTSA). 288. Selon la première évaluation (NHTSA). 289. Selon la première évaluation (NHTSA). 290. Selon la première évaluation (NHTSA). 291. Selon la première évaluation (NHTSA). 292. Selon la première évaluation (NHTSA). 293. Selon la première évaluation (NHTSA). 294. Selon la première évaluation (NHTSA). 295. Selon la première évaluation (NHTSA). 296. Selon la première évaluation (NHTSA). 297. Selon la première évaluation (NHTSA). 298. Selon la première évaluation (NHTSA). 299. Selon la première évaluation (NHTSA). 300. Selon la première évaluation (NHTSA). 301. Selon la première évaluation (NHTSA). 302. Selon la première évaluation (NHTSA). 303. Selon la première évaluation (NHTSA). 304. Selon la première évaluation (NHTSA). 305. Selon la première évaluation (NHTSA). 306. Selon la première évaluation (NHTSA). 307. Selon la première évaluation (NHTSA). 308. Selon la première évaluation (NHTSA). 309. Selon la première évaluation (NHTSA). 310. Selon la première évaluation (NHTSA). 311. Selon la première évaluation (NHTSA). 312. Selon la première évaluation (NHTSA). 313. Selon la première évaluation (NHTSA). 314. Selon la première évaluation (NHTSA). 315. Selon la première évaluation (NHTSA). 316. Selon la première évaluation (NHTSA). 317. Selon la première évaluation (NHTSA). 318. Selon la première évaluation (NHTSA). 319. Selon la première évaluation (NHTSA). 320. Selon la première évaluation (NHTSA). 321. Selon la première évaluation (NHTSA). 322. Selon la première évaluation (NHTSA). 323. Selon la première évaluation (NHTSA). 324. Selon la première évaluation (NHTSA). 325. Selon la première évaluation (NHTSA). 326. Selon la première évaluation (NHTSA). 327. Selon la première évaluation (NHTSA). 328. Selon la première évaluation (NHTSA). 329. Selon la première évaluation (NHTSA). 330. Selon la première évaluation (NHTSA). 331. Selon la première évaluation (NHTSA). 332. Selon la première évaluation (NHTSA). 333. Selon la première évaluation (NHTSA). 334. Selon la première évaluation (NHTSA). 335. Selon la première évaluation (NHTSA). 336. Selon la première évaluation (NHTSA). 337. Selon la première évaluation (NHTSA). 338. Selon la première évaluation (NHTSA). 339. Selon la première évaluation (NHTSA). 340. Selon la première évaluation (NHTSA). 341. Selon la première évaluation (NHTSA). 342. Selon la première évaluation (NHTSA). 343. Selon la première évaluation (NHTSA). 344. Selon la première évaluation (NHTSA). 345. Selon la première évaluation (NHTSA). 346. Selon la première évaluation (NHTSA). 347. Selon la première évaluation (NHTSA). 348. Selon la première évaluation (NHTSA). 349. Selon la première évaluation (NHTSA). 350. Selon la première évaluation (NHTSA). 351. Selon la première évaluation (NHTSA). 352. Selon la première évaluation (NHTSA). 353. Selon la première évaluation (NHTSA). 354. Selon la première évaluation (NHTSA). 355. Selon la première évaluation (NHTSA). 356. Selon la première évaluation (NHTSA). 357. Selon la première évaluation (NHTSA). 358. Selon la première évaluation (NHTSA). 359. Selon la première évaluation (NHTSA). 360. Selon la première évaluation (NHTSA). 361. Selon la première évaluation (NHTSA). 362. Selon la première évaluation (NHTSA). 363. Selon la première évaluation (NHTSA). 364. Selon la première évaluation (NHTSA). 365. Selon la première évaluation (NHTSA). 366. Selon la première évaluation (NHTSA). 367. Selon la première évaluation (NHTSA). 368. Selon la première évaluation (NHTSA). 369. Selon la première évaluation (NHTSA). 370. Selon la première évaluation (NHTSA). 371. Selon la première évaluation (NHTSA). 372. Selon la première évaluation (NHTSA). 373. Selon la première évaluation (NHTSA). 374. Selon la première évaluation (NHTSA). 375. Selon la première évaluation (NHTSA). 376. Selon la première évaluation (NHTSA). 377. Selon la première évaluation (NHTSA). 378. Selon la première évaluation (NHTSA). 379. Selon la première évaluation (NHTSA). 380. Selon la première évaluation (NHTSA). 381. Selon la première évaluation (NHTSA). 382. Selon la première évaluation (NHTSA). 383. Selon la première évaluation (NHTSA). 384. Selon la première évaluation (NHTSA). 385. Selon la première évaluation (NHTSA). 386. Selon la première évaluation (NHTSA). 387. Selon la première évaluation (NHTSA). 388. Selon la première évaluation (NHTSA). 389. Selon la première évaluation (NHTSA). 390. Selon la première évaluation (NHTSA). 391. Selon la première évaluation (NHTSA). 392. Selon la première évaluation (NHTSA). 393. Selon la première évaluation (NHTSA). 394. Selon la première évaluation (NHTSA). 395. Selon la première évaluation (NHTSA). 396. Selon la première évaluation (NHTSA). 397. Selon la première évaluation (NHTSA). 398. Selon la première évaluation (NHTSA). 399. Selon la première évaluation (NHTSA). 400. Selon la première évaluation (NHTSA). 401. Selon la première évaluation (NHTSA). 402. Selon la première évaluation (NHTSA). 403. Selon la première évaluation (NHTSA). 404. Selon la première évaluation (NHTSA). 405. Selon la première évaluation (NHTSA). 406. Selon la première évaluation (NHTSA). 407. Selon la première évaluation (NHTSA). 408. Selon la première évaluation (NHTSA). 409. Selon la première évaluation (NHTSA). 410. Selon la première évaluation (NHTSA). 411. Selon la première évaluation (NHTSA). 412. Selon la première évaluation (NHTSA). 413. Selon la première évaluation (NHTSA). 414. Selon la première évaluation (NHTSA). 415. Selon la première évaluation (NHTSA). 416. Selon la première évaluation (NHTSA). 417. Selon la première évaluation (NHTSA). 418. Selon la première évaluation (NHTSA). 419. Selon la première évaluation (NHTSA). 420. Selon la première évaluation (NHTSA). 421. Selon la première évaluation (NHTSA). 422. Selon la première évaluation (NHTSA). 423. Selon la première évaluation (NHTSA). 424. Selon la première évaluation (NHTSA). 425. Selon la première évaluation (NHTSA). 426. Selon la première évaluation (NHTSA). 427. Selon la première évaluation (NHTSA). 428. Selon la première évaluation (NHTSA). 429. Selon la première évaluation (NHTSA). 430. Selon la première évaluation (NHTSA). 431. Selon la première évaluation (NHTSA). 432. Selon la première évaluation (NHTSA). 433. Selon la première évaluation (NHTSA). 434. Selon la première évaluation (NHTSA). 435. Selon la première évaluation (NHTSA). 436. Selon la première évaluation (NHTSA). 437. Selon la première évaluation (NHTSA). 438. Selon la première évaluation (NHTSA). 439. Selon la première évaluation (NHTSA). 440. Selon la première évaluation (NHTSA). 441. Selon la première évaluation (NHTSA). 442. Selon la première évaluation (NHTSA). 443. Selon la première évaluation (NHTSA). 444. Selon la première évaluation (NHTSA). 445. Selon la première évaluation (NHTSA). 446. Selon la première évaluation (NHTSA). 447. Selon la première évaluation (NHTSA). 448. Selon la première évaluation (NHTSA). 449. Selon la première évaluation (NHTSA). 450. Selon la première évaluation (NHTSA). 451. Selon la première évaluation (NHTSA). 452. Selon la première évaluation (NHTSA). 453. Selon la première évaluation (NHTSA). 454. Selon la première évaluation (NHTSA). 455. Selon la première évaluation (NHTSA). 456. Selon la première évaluation (NHTSA). 457. Selon la première évaluation (NHTSA). 458. Selon la première évaluation (NHTSA). 459. Selon la première évaluation (NHTSA). 460. Selon la première évaluation (NHTSA). 461. Selon la première évaluation (NHTSA). 462. Selon la première évaluation (NHTSA). 463. Selon la première évaluation (NHTSA). 464. Selon la première évaluation (NHTSA). 465. Selon la première évaluation (NHTSA). 466. Selon la première évaluation (NHTSA). 467. Selon la première évaluation (NHTSA). 468. Selon la première évaluation (NHTSA). 469. Selon la première évaluation (NHTSA). 470. Selon la première évaluation (NHTSA). 471. Selon la première évaluation (NHTSA). 472. Selon la première évaluation (NHTSA). 473. Selon la première évaluation (NHTSA). 474. Selon la première évaluation (NHTSA). 475. Selon la première évaluation (NHTSA). 476. Selon la première évaluation (NHTSA). 477. Selon la première évaluation (NHTSA). 478. Selon la première évaluation (NHTSA). 479. Selon la première évaluation (NHTSA). 480. Selon la première évaluation (NHTSA). 481. Selon la première évaluation (NHTSA). 482. Selon la première évaluation (NHTSA). 483. Selon la première évaluation (NHTSA). 484. Selon la première évaluation (NHTSA). 485. Selon la première évaluation (NHTSA). 486. Selon la première évaluation (NHTSA). 487. Selon la première évaluation (NHTSA). 488. Selon la première évaluation (NHTSA). 489. Selon la première évaluation (NHTSA). 490. Selon la première évaluation (NHTSA). 491. Selon la première évaluation (NHTSA). 492. Selon la première évaluation (NHTSA). 493. Selon la première évaluation (NHTSA). 494. Selon la première évaluation (NHTSA). 495. Selon la première évaluation (NHTSA). 496. Selon la première évaluation (NHTSA). 497. Selon la première évaluation (NHTSA). 498. Selon la première évaluation (NHTSA). 499. Selon la première évaluation (NHTSA). 500. Selon la première évaluation (NHTSA). 501. Selon la première évaluation (NHTSA). 502. Selon la première évaluation (NHTSA). 503. Selon la première évaluation (NHTSA). 504. Selon la première évaluation (NHTSA). 505. Selon la première évaluation (NHTSA). 506. Selon la première évaluation (NHTSA). 507. Selon la première évaluation (NHTSA). 508. Selon la première évaluation (NHTSA). 509. Selon la première évaluation (NHTSA). 510. Selon la première évaluation (NHTSA). 511. Selon la première évaluation (NHTSA). 512. Selon la première évaluation (NHTSA). 513. Selon la première évaluation (NHTSA). 514. Selon la première évaluation (NHTSA). 515. Selon la première évaluation (NHTSA). 516. Selon la première évaluation (NHTSA). 517. Selon la première évaluation (NHTSA). 518. Selon la première évaluation (NHTSA). 519. Selon la première évaluation (NHTSA). 520. Selon la première évaluation (NHTSA). 521. Selon la première évaluation (NHTSA). 522. Selon la première évaluation (NHTSA). 523. Selon la première évaluation (NHTSA). 524. Selon la première évaluation (NHTSA). 525. Selon la première évaluation (NHTSA). 526. Selon la première évaluation (NHTSA). 527. Selon la première évaluation (NHTSA). 528. Selon la première évaluation (NHTSA). 529. Selon la première évaluation (NHTSA). 530. Selon la première évaluation (NHTSA). 531. Selon la première évaluation (NHTSA). 532. Selon la première évaluation (NHTSA). 533. Selon la première évaluation (NHTSA). 534. Selon la première évaluation (NHTSA). 535. Selon la première évaluation (NHTSA). 536. Selon la première évaluation (NHTSA). 537. Selon la première évaluation (NHTSA). 538. Selon la première évaluation (NHTSA). 539. Selon la première évaluation (NHTSA). 540. Selon la première évaluation (NHTSA). 541. Selon la première évaluation (NHTSA). 542. Selon la première évaluation (NHTSA). 543. Selon la première évaluation (NHTSA). 544. Selon la première évaluation (NHTSA). 545. Selon la première évaluation (NHTSA). 546. Selon la première évaluation (NHTSA). 547. Selon la première évaluation (NHTSA). 548. Selon la première évaluation (NHTSA). 549. Selon la première évaluation (NHTSA). 550. Selon la première évaluation (NHTSA). 551. Selon la première évaluation (NHTSA). 552. Selon la première évaluation (NHTSA). 553. Selon la première évaluation (NHTSA). 554. Selon la première évaluation (NHTSA). 555. Selon la première évaluation (NHTSA). 556. Selon la première évaluation (NHTSA). 557. Selon la première évaluation (NHTSA). 558. Selon la première évaluation (NHTSA). 559. Selon la première évaluation (NHTSA). 560. Selon la première évaluation (NHTSA). 561. Selon la première évaluation (NHTSA). 562. Selon la première évaluation (NHTSA). 563. Selon la première évaluation (NHTSA). 564. Selon la première évaluation (NHTSA). 565. Selon la première évaluation (NHTSA). 566. Selon la première évaluation (NHTSA). 567. Selon la première évaluation (NHTSA). 568. Selon la première évaluation (NHTSA). 569. Selon la première évaluation (NHTSA). 570. Selon la première évaluation (NHTSA). 571. Selon la première évaluation (NHTSA

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration **LA PRESSE**
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

La guerre du foie gras



ARIANE KROL

Il y a deux moments où il convient de parler du foie gras. Avant les Fêtes, lorsqu'on planifie les festins à venir. Et juste après, quand l'abus de bonnes choses nous incite à comparer notre foie à celui d'un palmipède gavé. Mais ce n'est pas fini, car les défenseurs des animaux préparent une campagne choc sur le sujet. Espérons que le Québec ne réagisse pas de façon aussi émotive que la Ville de Chicago et l'État de la Californie, qui ont tous deux mis cet abat à l'index.

L'organisme montréalais Réseau Action Globale (RAG) tentera évidemment d'en déguster

Il est plus facile de remporter une victoire contre un secteur marginal comme les palmipèdes que contre les poids lourds du boeuf ou du poulet.

les consommateurs. Mais il ne faut pas s'y tromper. Leur vraie cible, ce sont les producteurs québécois, dont ils aimeraient faire cesser les activités.

Comparativement à d'autres secteurs agricoles, comme le porc ou la volaille, c'est une industrie minuscule. Mais à l'échelle continentale, elle n'est pas négligeable. Le Québec, la seule province productrice, est un fournisseur important en Amérique du Nord. Ses trois principaux élevages exportent aux États-Unis, où la demande, paradoxalement, est en pleine croissance. Le foie gras québécois risque donc d'être attaqué sur ce terrain-là aussi.

Pourquoi le RAG défend-il en priorité les canards gavés plutôt que les poules pondeuses en

cage ou les vaches enchaînées à leur stalle? Parce qu'il juge cet élevage plus « cruel », mais aussi pour des considérations stratégiques. Les groupes américains comme Farm Sanctuary l'ont bien compris: il est plus facile de remporter une victoire contre un secteur marginal comme les palmipèdes que contre les poids lourds du boeuf ou du poulet.

La production du foie gras se fait-elle dans des conditions acceptables? Pour un défenseur des animaux, la réponse est facile. Les organismes comme le RAG ne militent pas seulement contre les canards à foie gras, ni même contre l'élevage industriel en général, mais contre toute forme d'exploitation animale, incluant la chasse au phoque et l'élevage de vison à fourrure.

Pour le consommateur moyen, c'est autrement plus compliqué. Considéré d'un point de vue anthropomorphique, le gavage est un cauchemar auquel personne ne voudrait être soumis. Mais si l'on voit les choses ainsi, il faut être cohérent et renoncer à tous les produits de l'élevage. Seule la chasse est acceptable, et encore: si ce caribou était votre grand-père, vous préféreriez qu'il meure de sa belle mort.

Ceux qui n'ont pas envie de devenir végétariens doivent se faire leur propre opinion. Malheureusement, il n'existe pratiquement pas

d'informations indépendantes sur le sujet. Des militants ont produit des documentaires saisissants où l'on voit plusieurs canards éclopés, mais rien ne permet de conclure que ces images captées à l'étranger soient représentatives des élevages québécois, ni même de l'élevage à foie gras en général. Par ailleurs, des études indiquent que les canards gavés ne montrent pas de signes de stress et pratiquement jamais de symptômes de douleur... mais une partie d'entre elles ont été financées par l'industrie française du foie gras.

Souhaitons que les épicerie qui offrent le produit ne cèdent pas aux pressions d'une minorité et continuent de laisser leur clientèle faire ses propres choix.

OPINION

L'hiver de mon fils

MARK CHARTRAND

À toi, mon fils,

Dans quelques jours, mon fils, tu seras parmi nous et tu apporteras une joie immense à notre petite famille. Ta présence nous émerveillera tous et nous offrira des moments de bonheur inégalés. Nous serons près de toi pour te soigner, te voir grandir et te donner les meilleurs outils que nous connaissons, afin que tu puisses affronter ta vie qui sera remplie de défis et d'enjeux.

Ta mère et moi, allons faire tout ce que nous pouvons pour t'assurer le meilleur avenir qui soit. Malgré cela, je suis inquiet pour toi. Je ne sais pas dans quel état sera l'environnement dans quelques années, malgré tout l'optimisme que je veux y mettre.

Le réchauffement de la planète, c'est du sérieux! Bien que je ne sois pas vieux, je me rappelle très bien la froideur de « l'ancien hiver » lorsque j'allais jouer au hockey avec des copains à la patinoire extérieure. Aujourd'hui, il n'y a presque plus de neige. Les températures sont de plus en plus chaudes et ils disent même que les glaciers du pôle Nord fondent de plus en plus vite.

Tous ces changements, mon fils, il semble que ce soit relié à l'effet de serre créé, entre autres, par l'activité humaine et les tuyaux d'échappement des voitures. Tout le monde le sait, tout le monde le dénonce, mais très rares sont ceux qui arrêtent ou réduisent leur consommation. Même moi, ton père, qui veux le

meilleur pour ton avenir. Je crie, je râle, je dénonce ce fait, mais qu'est-ce que je fais de plus? J'essaie encore de trouver quel geste concret faire. Tu vois le gouffre dans lequel l'humain s'est plongé!

Tout ça, dans un monde dit capitaliste, où l'appât du gain et le profit en font agir plusieurs d'une bien drôle de façon. Même ceux qui ont été élus par le peuple et pour son bien, deviennent presque aveugles lorsqu'on parle d'environnement et ça, au nom de la croissance économique et de la création de la richesse.

Malgré tout, mon fils, il te faudra vivre, trouver ta place au soleil et te créer des instants de bonheur. Tu auras donc d'immenses défis à relever et d'innombrables batailles avec des gens qui auront des opinions et des valeurs souvent complètement différentes des tiennes.

Lors de ces interactions avec les autres, souviens-toi, cependant de ceci: ces êtres avec qui tu auras peut-être des différends sont tous nés de la même façon que toi, ils proviennent tous du ventre de leur mère et ils veulent tous être heureux. Le plus dur maintenant, c'est que vous devez tous vivre sur la même planète. Alors à toi d'apprendre à vivre en harmonie avec tout ça.

J'oubliais une dernière chose très importante mais trop souvent oubliée: la planète est sourde, muette et aveugle. Elle n'a donc aucune chance d'exprimer son opinion et de dénoncer l'abus. Essaie de t'en souvenir! Bonne chance!

Nostalgie...



Serge Paquette, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

Un phare

Mort il y a 40 ans, Jean-Charles Harvey aura brillé dans la navrante noirceur culturelle et idéologique du Québec d'alors

BERNARD AMYOT ET DAVID SIMARD
Bernard Amyot est un avocat montréalais. David Simard est candidat à la maîtrise à l'UQAM (science politique) et il prépare un mémoire sur la pensée politique de Jean-Charles Harvey.

Il y a 40 ans, le 3 janvier, disparaissait Jean-Charles Harvey (1891-1967), grand précurseur du Québec moderne, mais qui reste relégué à l'amnésie collective par nos élites nationalistes. Certes, on parle encore de son roman *Les demi-civilisés*, paru en 1934, qui dénonçait l'étouffement d'une société dominée par le cléricisme et le conservatisme, et qui fut d'ailleurs mis à l'index par l'Église, ce qui coûta à Harvey son poste de rédacteur en chef au *Soleil* de Québec. Mais de nos jours, peu de Québécois savent que l'œuvre de Jean-Charles Harvey déborde largement ce seul livre: Harvey fut également un journaliste, un conférencier et un polémiste redouté qui se battait pour promouvoir les libertés et la modernité au cours d'une période sombre de notre histoire.

Jean-Charles Harvey a légué au Québec un héritage qui justifie amplement qu'on le sorte de l'oubli. Ainsi, dans une biographie captivante (*Jean-Charles Harvey: le combattant*, éditions Boréal, 2000) – mais néanmoins décriée par certains tenants de l'orthodoxie nationaliste au point où on peut se demander si certains réflexes de censure ne sont pas parfois encore de mise au Québec – l'historien Yves Lavertu a su décrire dans son essence même ce personnage au courage exemplaire.

Avant-gardiste et courageux

Fondateur et directeur de l'hebdomadaire *Le Jour* (1937-1946) et porteur d'idées avant-gardistes que très peu osaient exprimer dans le Québec d'alors, Harvey s'est constamment battu pour l'épanouissement des libertés, tout en dénonçant sans concession l'idéologie revancharde, rétrograde et antisémite des leaders nationalistes québécois de

PHOTO FOURNIE PAR LA BNQ
Jean-Charles Harvey

l'époque. Choissant la démocratie contre le fascisme, Harvey se signala contre vents et marées par sa farouche opposition à la montée du nazisme en Europe et par son appui aux leaders du monde libre et aux résistants à la barbarie nazie.

Dès l'été 1940, il donna son soutien à de Gaulle et à la France libre, et dénonça avec virulence le parti pris pétainiste et collaborationniste de l'élite nationaliste de l'époque. Pour ces raisons, Harvey fut l'objet de l'ostracisme que les pauvres d'idées réservent aux mieux nantis qu'eux sur ce plan, subissant ainsi les foudres hargneuses, entre de nombreux autres, d'un Lionel Groulx et d'un Georges Pelletier, alors directeur du *Devoir*, ainsi que d'un Camilien Houde, maire de Montréal et fervent admirateur de Mussolini, d'un Esdras Minville qui voyait du bon dans Hitler et d'un Robert Rumilly, indéfectible défenseur des collaborateurs nazis français Montel et de Bernonville, « réfugiés » ici après la guerre.

Anticonformiste courageux, Harvey ne fléchit jamais malgré les insultes violentes de ses détracteurs qui le traitèrent entre autres d'« antinationnaliste enjuivé », d'« anti-Canadien français » et de « bolcheviste moscovitaire »... alors qu'il ne défendait rien d'autre que la démocratie et la liberté de pensée.

Pour Harvey, les Canadiens français de son temps, au lieu d'idéaliser le mythe rétrograde du retour à une Nouvelle-France idyllique, devaient plutôt se consacrer à leur développement et à leur

modernisation. C'est pourquoi il prôna des rattrapages importants en éducation, menant dans *Le Jour* une lutte acharnée pour l'éducation obligatoire, gratuite et universelle. Pour lui, seul un système d'éducation laïc et public pouvait combler le retard économique du Canada français et élever le niveau des arts et de la culture.

Pouvoir de création

Sa conception de la liberté de l'individu était intimement liée à sa vision de la nature de l'homme et de son pouvoir de création. Harvey nous renvoyait à nos propres capacités tout en nous appelant à refuser le repli sur soi en choisissant de participer pleinement à la fédération canadienne. Il disait d'ailleurs: « Si les Canadiens français ont été si médiocres en lettres et en arts, ce n'est pas par pénurie de talents, mais par absence de liberté. [...] Le mal est chez nous, le mal est en nous. Et la racine de ce mal est bien plus dans l'éducation que dans les empiètements de l'étranger. »

Jean-Charles Harvey croyait fermement à nos capacités et à notre potentiel comme société. Pour lui, il ne tenait qu'à nous de nous libérer des mythes entretenus par une idéologie revancharde et passiste, tout en ne craignant pas de travailler fort pour prendre toute notre place dans le Canada et dans le monde. Authentique libre penseur à une époque de conformisme où la liberté de pensée était vilipendée, Harvey aura de fait brillé comme un phare au milieu de la navrante noirceur culturelle et idéologique qui sévissait dans le Québec des années 30, 40 et 50.

Il est l'un de ceux à qui nous devons le triomphe de ces valeurs d'ouverture, de tolérance et de liberté dont nous avons bien raison d'être fiers aujourd'hui au Canada, de même que l'entrée du Québec dans la modernité. Une société mature, résolument tournée vers l'avenir tout en sachant assumer son passé, se doit aujourd'hui de se souvenir d'un tel personnage, et c'est ce que nous pouvons nous souhaiter en ce début d'année où nous commémorons sa perte.

À VOTRE TOUR

NOS COUPS DE CŒUR 2006

C'est toute une tradition. Pour la sixième année consécutive, nous vous présentons en ce premier dimanche de l'année, trois parmi les meilleurs textes publiés au cours des 12 derniers mois dans notre page À votre tour du dimanche. Leurs auteurs recevront une copie laminée de cette page.

Une pluie de rubis

ANNE-SOPHIE LAPLANTE
L'auteure est une Sherbrookoise. Son texte a été choisi Lettre de la semaine le dimanche 15 janvier 2006.

Vendredi dernier, je me suis levée, j'avais un an de plus. Une tempête s'abattait sur le Québec. Maudite neige, me suis-je dit entre deux gorgées de café. Quelqu'un m'a soufflé à l'oreille : « Des confettis tombent du ciel, juste pour toi... » Quelle belle image... Le petit film de flocons dansants a disparu rapidement

« En toute liberté, je veux rire, chanter, danser. Mes seuls projecteurs seront les yeux des gens qui m'aiment. Je veux reprendre ma route pour retrouver mes rêves. »

faisant place à l'obscur image d'une montagne de choses à traiter dans un climat glacial. Je suis frappée par mon idée : je ne sais presque plus rêver. À quelques pas de ce qu'on reconnaît socialement être l'issue de ma jeunesse, je constate la quasi-disparition de mon cœur d'enfant.

Du haut de mes 34 ans, je saute dans ma voiture, en faisant

valser dans ma tête des mots entendus plus tôt à la radio : « Un adulte, c'est un enfant qui a mal tourné... » Je me souviens, j'ai ri en entendant cette phrase puis je me suis mis à y réfléchir. Comme trop souvent, j'ai placé cette réflexion aux oubliettes. Soudain, occupée à remettre le couvercle sur ma poubelle de pensées philosophiques, je me suis surprise à crier « Arrêtez les moteurs! Cessez tous d'avancer! Je crois que j'ai perdu mes rêves en chemin! » La neige a cessé. J'ai regardé dans la voiture d'à côté, un homme me regardait me parler. J'ai repris mon air sérieux. Ma vignette de stationnement trahit mon statut social, je ne voudrais pas d'atteinte à ma réputation.

Des moments et des poussières plus tard, je suis assise à mon bureau et je pleure. Je veux croire que de petits bijoux sortent de mes yeux mais je ne peux pas. Je viens tout juste d'apprendre qu'une collègue de 21 ans entame un troisième combat contre le cancer. On lui a dit : « C'est grave. »

J'aimerais tellement voir des confettis tomber du ciel pour célébrer ma vie et sa vie, mais je ne peux pas. Mon cœur d'enfant a disparu, enseveli sous des conventions illusoire, sous de fausses responsabilités et des objectifs factices. J'ai déjà dit à cette collègue, alors qu'elle nous annonçait



Anne-Sophie Laplante (à droite) en compagnie de son amie Marie-Pier Blanchette.

PHOTO LA TRIBUNE

sa victoire contre cette chienne de maladie, qu'elle m'inspirait un retour aux choses essentielles. Mensonge. Je suis toujours à défier de fausses urgences et à accumuler de la notoriété sociale dans un compte sans fond.

J'entame ma 35^e année de vie et j'ai décidé que mon seul objectif

serait de ne pas y croire. En toute liberté, je veux rire, chanter, danser. Mes seuls projecteurs seront les yeux des gens qui m'aiment. Je veux reprendre ma route pour retrouver mes rêves. Flirter avec eux et les laisser teinter mes actions. Voilà. À cette étape, c'est ma seule vérité car si on rêve

moins, on vit moins. Et il n'y a rien de plus grave que de perdre la vie.

Marie-Pier, ma collègue, aujourd'hui j'ai vu une pluie de rubis recouvrir la colline où nous travaillons. C'était magnifique. Et ça, c'était juste pour toi.

Mon père, ce héros

GUY ROBERT
L'auteur habite à Laval. Son texte a été choisi Lettre de la semaine le dimanche 18 juin 2006.

Mon père a pris sa retraite le 1^{er} février 1986 à 65 ans. Cinq mois auparavant, il avait appris que ma mère souffrait de la maladie d'Alzheimer. C'est à cause de cela qu'ils n'ont pas pu faire les voyages qu'ils s'étaient promis de faire ensemble à la retraite. L'argent durement gagné a plutôt servi à payer des médicaments coûteux, une chaise gériatrique, un banc motorisé pour descendre l'escalier extérieur, un matelas d'hôpital, des ridelles...

Mon père ne s'est jamais plaint de ses projets contrariés ni de son quart de veille perpétuel. Il s'est adapté avec un remarquable sens du devoir. Pendant six ans et demi, il s'est occupé de plus en

plus étroitement de ma mère au point où, les derniers temps, c'est à peine s'il lui restait une heure et demie par semaine pour sortir faire ses courses.

Quand son médecin de famille lui a appris qu'il faisait de l'hypertension, il a compris que le temps était peut-être venu de placer ma mère dans un centre pour malades chroniques. Il s'est alors buté au mur des listes d'attente. Un spécialiste, à qui il avait exposé l'urgence de sa situation et qui comprenait que la société aurait bientôt sur les bras deux malades au lieu d'un, lui a suggéré à son grand étonnement une tactique scandaleuse déjà observée : « Vous conduisez votre femme à l'urgence et vous l'abandonnez là. Dans son état de confusion actuel et sans indices permettant de vous retracer, on va la garder... » « Abandonner ma femme? s'est exclamé mon père.

Après 40 ans de mariage? Non, ça ne se fait pas! » (...)

Dès que ma mère a été « placée », on s'est empressé de la mettre aux couches et on a cessé de stimuler son intelligence. Le travail de sauvegarde qui avait été celui de mon père pendant six ans et demi a été emporté en quelques mois. Ma mère a oublié son intérêt pour la musique; elle est devenue incontinent, a perdu la parole, la capacité de se déplacer et même celle de manger. À la fin, on la gavait pour qu'elle se sustente. Elle est décédée un an et demi après son admission. C'était l'avant-veille de Noël 1993.

Un homme discret

Deux ans plus tard, notre ancien voisin mourait à l'âge de 97 ans. Tout au long des 13 années précédentes, mon père s'était discrètement occupé de ses affaires, et cela, même pendant la

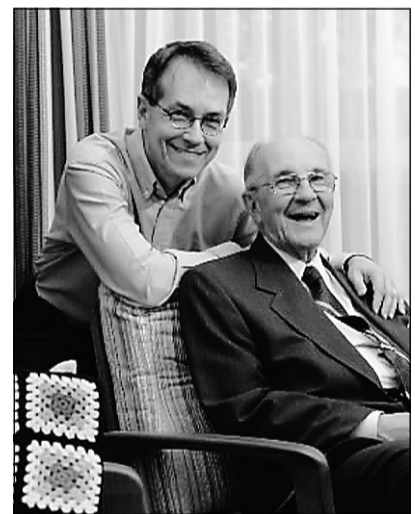


PHOTO ARCHIVES LA PRESSE
Guy Robert en compagnie de son père, ce héros.

maladie de ma mère. Il a porté sa charge jusqu'au bout sans rechigner, jusqu'à l'ultime déclaration

d'impôts. Ont suivi six années de répit.

Mon père, qui avait alors 80 ans, a repris du service en 2001, la maladie d'Alzheimer touchant maintenant sa soeur. Et tout a recommencé! Ma tante vivait seule en condo. À son tour, elle a perdu peu à peu son autonomie. Il a pris l'habitude de faire son épicerie, de lui cuisiner des plats, car en peu de temps, elle n'a plus été en mesure de se faire à manger. Pour compliquer les choses, elle souffrait d'un problème d'articulation à la hanche. On a fini par l'opérer. Mon père l'a accompagnée dans les hôpitaux, a plaidé pour elle, obtenu l'aide professionnelle du CLSC, de la Popote roulante... et quoi encore. (...)

Ma tante me dit souvent : « Mon frère est tellement bon pour moi! Ah, mon Dieu! » Elle ne dit pas que c'est un héros de la vie quotidienne, mais moi, je le pense.

Du Liban à Elvis Gratton

SAMI ABOU-FARHAT
La lettre de M. Abou-Farhat a été choisie Lettre de la semaine le dimanche 30 juillet 2006.

Nous sommes arrivés du Liban au Québec en 1990, ma femme Tanya et moi. Des années plus tard, au travail, on me répétait à la blague que mon intégration ne serait complète que lorsque j'aurais vu les films d'Elvis Gratton. Une des scènes comiques le montre en train d'expliquer ses origines : « Canado, Franco, Québéco. » Je me qualifiais à mon tour de « Canado, Québéco, Libano ».

Mes collègues avaient trouvé que mon nom était compliqué et m'ont baptisé Réal Tremblay. Tous les matins, ils me saluent avec un « Salut Réal ». Mais, figurez-vous, je ne me laisse pas faire! Je les surnomme Moustapha, Boulos ou Boutros, des noms bien orientaux, et qui retrouvent le plus souvent leur équivalent latin.

À mes débuts, j'ai culminé au sommet de ma gêne un matin où

il était question du numéro 10 au cours de la réunion. Un des collègues fait alors le lien avec Guy Lafleur, et moi de m'exclamer : « C'est qui, Guy Lafleur? » Oh non! La gaffe. Instantanément, c'est devenu un classique. On rigole bien au boulot!

Des fans du Canadien

Ma revanche, je l'ai maintenant par mes enfants, Sébastien, qui a 13 ans, et Cédric, 12. J'ai cru qu'ils allaient s'évanouir, il y a deux mois, lors de la défaite des Canadiens de Montréal. Ils sont des fans aguerris, avec une collection complète de cartes. Mon père au Liban avait expliqué à feu ma grand-mère que le prénom de mon cadet, Cédric, venait de « cèdres ». Ça n'a vraiment rien à voir, était il tout content. C'est ce qui comptait.

On a voyagé au pays d'origine la troisième semaine de juin. Nos jeunes comptaient les jours qui les séparaient des grands-parents. Le délice des réunions familiales est indescriptible.

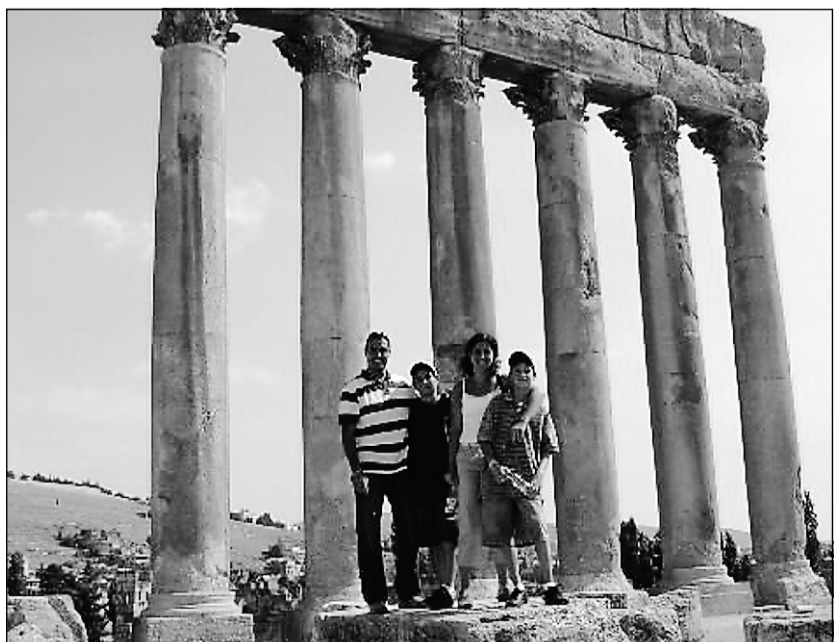


PHOTO ARCHIVES LA PRESSE
Sami Abou-Farhat, sa femme Tanya et leurs deux fils, Sébastien et Cédric, lors de leur récent voyage au Liban.

Nos rencontres avec les anciens amis recèlent toujours un parfum d'authenticité. Nos voyages

au Liban ont leur lot de soirées, de plages et de cuisine, mais aussi une valeur affective sans

prix qui nous est nécessaire aussi bien à nous qu'aux êtres chers qu'on retrouve.

Je suis revenu à Montréal le 10 juillet, deux jours avant les événements. Tanya et les garçons étaient restés. Ils ont fait partie de la première vague d'évacuation. Ils sont arrivés au port de Beyrouth le 19 juillet, ont pris la mer jusqu'en Turquie, puis l'avion pour Montréal le vendredi 21 juillet.

Dire merci

Cette évacuation en temps de guerre fut pour les enfants une première, une expérience de la vie. Ils ont un seul choix – je ne leur laisse qu'un seul choix – et c'est celui de dire merci. Un merci à chaque personne qui a contribué à cette mission. Un merci aux amis et collègues pour leur soutien. Et surtout, un merci à la chance qu'ils ont. Ce qui a été le plus difficile, c'est le sentiment d'abandon envers nos proches. On a une double citoyenneté et eux, non. On s'attend à une structure huilée et prête, et eux, non. (...)

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

LA PRESSE

Radio-Canada

ENCORE PLUS
QUE DU TALENT,
DE L'INTELLIGENCE,
MÊME DU GÉNIE,
L'EXCELLENCE
NAÎT DE L'EFFORT

RETROUVEZ LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE SUR LES ONDES DE RADIO-CANADA

Claude Legault

À l'issue de la soirée, il avait les bras chargés de trophées : trois Gêmeaux et le prix Jean-Besré. C'était au gala des prix Gêmeaux, en décembre. Ce fut la consécration d'années de travail, d'une carrière remplie qui est loin d'être terminée. On peut certainement s'attendre à ce que Claude Legault nous dévoile périodiquement d'autres facettes de son talent multiple.



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©



Je n'aime pas les dogmes. Je hais les extrémismes. Je n'ai de respect que pour ceux qui croient vraiment.



Woody Allen : « Le succès, c'est 20 % de talent et 80 % de travail. » Claude Legault explique, avec son humour et sa vérité : « Je ne fais pas une vie normale. Je suis pris dans un crayon et dans un papier. »

Minuit, le soir a été un rôle exigeant psychologiquement et physiquement. Son ressourcement ? Un petit voyage sur une plage, un séjour à la campagne.

Le hockey, le jeu

Il raconte qu'enfant il jouait beaucoup, avec rien, avec n'importe quoi. Des jeux d'imagination de *Star Trek*, qui l'envoyaient directement dans la Lune. À l'école, dans les cours de mathématiques, il s'endormait. Pourri en orthographe, il apprenait pourtant avec passion la géographie et l'histoire. Le samedi matin, « avec un verre de lait et des biscuits », il regardait la télévision, qu'il a toujours beaucoup aimée.

Né le 26 mai 1963, Montréalais, famille de quatre enfants, il était « la bestiole du milieu ». Un père chauffeur de taxi, une mère qui veillait au grain à la maison. « Longtemps je me suis senti différent, mésadapté. Je lisais des livres d'histoire à 4 ans ! » C'est le hockey qui est le point de ralliement de la famille. « Ma mère me contrôlait avec ça. Pas de bonnes notes, pas de hockey le samedi soir à la télé. »

Il est habitué aux bandes d'amis, aux plateaux de tournage. Il se décrit comme un rassembleur qui aime les trucs festifs. Bon caractère ? « J'ai une assez bonne patience, je fonds devant la bonne foi. » Mais il ne faut pas le chercher, sinon on le trouve. « Je m'indigne facilement face au monde actuel, face à l'iniquité et à l'injustice. » Et il pense qu'une sainte colère n'est jamais une pure perte. « Sinon, on implose ! » De toute façon, si un ennemi se présente, il le fuit. Il ne gaspille pas d'énergie en conflits inutiles.

Anxieux et joyeux. Chevalier blanc, chevalier noir. Il aime bien explorer ces deux univers qu'il porte en lui et qui sont la source de sa créativité.

Croyant ? « Je n'aime pas les dogmes. Je hais les extrémismes. Je n'ai de respect que pour ceux qui croient vraiment. »

Ses questionnements ont la vie dure. C'est un homme qui a soif d'idéal.

ANNE RICHER

Claude Legault a remporté d'abord une statuette pour son rôle principal dans *Minuit, le soir* et une autre pour son rôle secondaire dans *Annie et ses hommes*. C'est pour ses textes de *Minuit, le soir*, écrits en collaboration avec Pierre-Yves Bernard, qu'on lui a remis son troisième Gêmeaux ainsi que le prix Jean-Besré, qu'il partage avec Pierre-Yves Bernard et Podz.

Cette série dramatique a raflé d'autres prix : meilleure série dramatique, meilleure réalisation, décors, montage et photographie.

Pour toutes ces récompenses et l'attachement que le public réserve à cet artiste prolifique, comédien et scénariste, *La Presse* et Radio-Canada le choisissent Personnalité de la semaine.

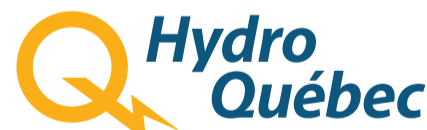
Écrire des trucs

Il travaille tout le temps ? Qu'on se rassure : il avoue être « oisif et épicurien ».

Avec Pierre-Yves Bernard, c'est la ruche. « Une vieille amitié de 19 ans qui date de la Ligue d'improvisation, une amitié spontanée, une collaboration instantanée. » De toute façon, il n'y a pas beaucoup de temps morts, ni à deux ni individuellement – une vieille habitude chez Claude Legault de ne pas attendre que le téléphone sonne, d'écrire ses propres jobs. Il avoue qu'il n'est pas capable de ne pas pondre. « La création part de l'écriture, mais ce n'est pas juste pour jouer la comédie, pas juste pour écrire non plus. » L'ambivalence de trop de talents, de trop d'envies.

L'ombre et la lumière. « Je suis une pièce de monnaie. Castor d'un bord, visage de la reine de l'autre. Voilà ma personnalité. » C'est inconfortable, il le reconnaît.

Les idées d'écriture viennent d'un peu partout, s'amoncellent et puis, après, vient le travail. « Nous sommes instinctifs dans notre écriture, mais Pierre est plus rigoureux que moi. C'est l'œuvre en marche qui impose les horaires. » Comme le dit si bien



RETROUVEZ LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE LA PRESSE/RADIO-CANADA

À RADIO-CANADA

AUJOURD'HUI
RDI EN DIRECT
Avec Louis Lemieux

**VENDREDI, SAMEDI ET
DIMANCHE DÈS 6h**
ENTREVUE AVEC LA PERSONNALITÉ : 9h40



RDI
SOURCE D'INFORMATION



DEMAIN MATIN
C'EST BIEN MEILLEUR
LE MATIN

Avec René Homier-Roy

DU LUNDI AU VENDREDI 5h À 9h
ENTREVUE AVEC LA PERSONNALITÉ : 6h40



PREMIÈRE CHAÎNE